

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL  
CONSEIL ACADEMIQUE PLENIER  
du 28 septembre 2022  
(visioconférence)**

Le Conseil académique de l'Université des Antilles, dans sa séance du 28 septembre 2022, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,

Vu les statuts de l'Université des Antilles,

*a délibéré :*

**Objet : Demande d'accréditation de l'INSPÉ de Martinique 2022-2027**

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université demande aux membres du Conseil académique de procéder au vote.

*Il s'agit de la validation du dossier d'accréditation de l'Inspé de Martinique pour 2022-2027*

<b>Résultat du vote</b>	Membres en exercice	<b>62</b>
	Nombre de membres présents ou représentés	54
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	<b>54</b>

**Avis : FAVORABLE**

**Le dossier d'accréditation de l'INSPÉ de Martinique – 2022-2027, conformément à l'annexe ci-joint, est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil académique.**

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Pointe-à-Pitre, le 29 septembre 2022

Le Président de l'Université des Antilles



Pr. Michel GEOFFROY

**Modalités de recours contre la présente délibération :**

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission à la rectrice, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)





**Dossier de demande d'accréditation  
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)**

**INSPE de MARTINIQUE**

**Etablissement intérateur : Université des Antilles**

**Etablissement(s) partenaire(s) : non concerné**

**Dates des délibérations (conseil de l'institut, conseils d'administration de l'établissement intérateur et des établissements partenaires)**

- Assemblée générale des formateurs de l'Inspé :
  - 26 novembre 2021, puis 11 février 2022
- Cellule du partenariat de l'Inspé
  - 10 décembre 2021, puis 11 février 2022
- Conseil d'orientation scientifique et pédagogique de l'institut (COSP) :
  - 25 novembre 2021, puis 10 février 2022
- Conseil de l'institut (CI) :
  - 1<sup>er</sup> décembre 2021, puis 16 février 2022
- CFVU du pôle Martinique : (en attente)
- Conseil du pôle Martinique : (en attente)
- CAC de l'université des Antilles : (en attente)
- Conseil d'administration de l'université des Antilles : (en attente)

***Merci de renvoyer ce dossier à :***

[accreditation.inspe@enseignementsup.gouv.fr](mailto:accreditation.inspe@enseignementsup.gouv.fr)

## Sommaire

À voir...	4
Relevé de propositions du COSP	5
Relevé de décisions du conseil de l'institut	6
1) Renseignements administratifs	8
1.1 Directeur ou directrice de l'INSPE et présidences du Conseil de l'institut et du Conseil d'orientation stratégique et pédagogique	8
1.2 Equipe de direction	8
2) Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE	9
Stratégie 2017-2021	9
Axes stratégiques 2022-2027	10
Axe 1. Développer la communauté apprenante	10
Axe 2. Renforcer l'ancrage des formations dans leurs contextes	10
Axe 3. Renforcer et repenser l'adossement à la recherche des formations	10
Axe 4. Amplifier la démarche qualité	10
Gouvernance et partenariat	11
Comité de pilotage	11
Comité opérationnel ou comité de suivi	12
3) Présentation de l'offre de formation	13
3.1 Périmètre	13
Liste des mentions de master MEEF	13
Liste des autres formations	14
3.2 Déploiement des formations	15
Coordination des formations	15
Pluri-catégorialité des équipes	16
Approche par compétences	21
Alternance intégrative	23
Valeurs de la République	24
Enjeux de l'école inclusive	28
Plurilinguisme et multiculturalisme	29
Culture scientifique et technologique	33
Politique du numérique éducatif	34
Mise en œuvre de la démarche qualité	37
Moyens administratifs et techniques	40
3.3 Place de la recherche	40
Articulation formation-recherche	40

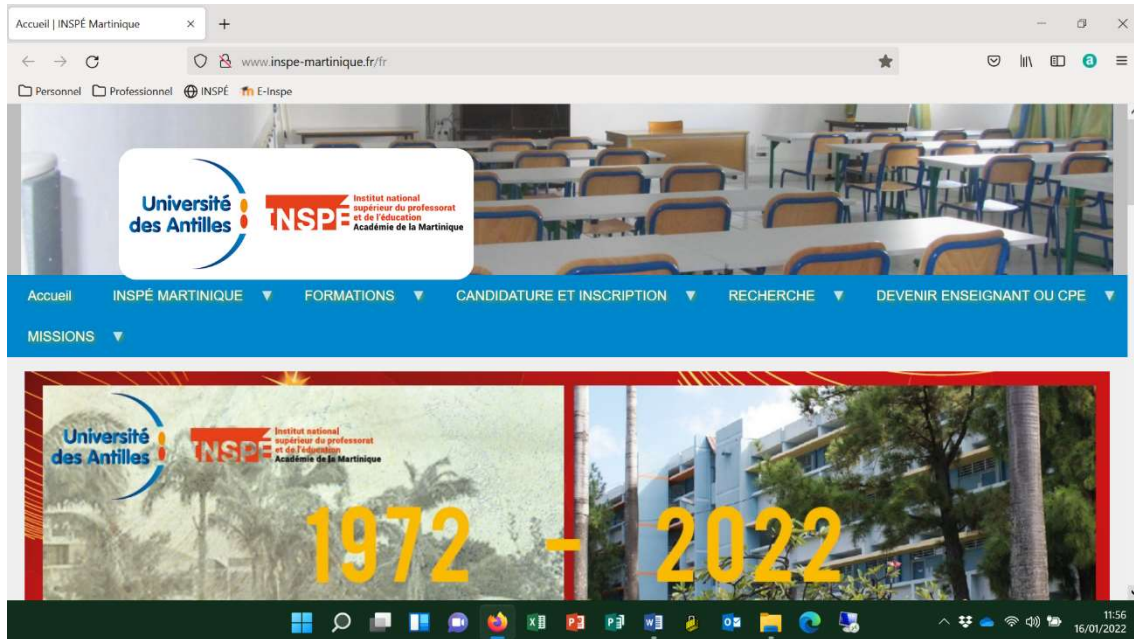
Lutte contre le plagiat .....	46
Adossement aux laboratoires .....	47
Potentiel d'enseignants-chercheurs .....	48
Implication dans la recherche internationale .....	48
Programmes de recherche financés.....	48
3.4 Continuum de formation .....	50
Préprofessionnalisation (en licence et dispositif AED).....	50
Formation des fonctionnaires stagiaires (T0).....	51
Formation continue .....	51
3.5 Partenariats.....	52
Vie culturelle et sportive .....	52
Partenariats locaux .....	55
Partenariats internationaux.....	57
3.6 Fiches formation des mentions de master MEEF .....	59
4) Budget de projet.....	60
ANNEXES .....	64
Annexes 1. Tableaux de données .....	64
Annexes 2. Pilotage du projet d'Inspé .....	64
Annexes 3. Offre de formation de l'Inspé.....	64
Annexes 4. Budget de projet de l'Inspé .....	64

Bertrand Troadec, directeur de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de Martinique, remercie très sincèrement et chaleureusement toutes celles et tous ceux qui, de près ou bien de loin, ont contribué à l'élaboration de ce dossier, à sa mise en débat, à son amélioration, et à sa validation par la communauté et par les instances de l'institut. Ce dossier est l'expression d'un projet collectif porteur d'avenir pour la jeunesse martiniquaise et antillaise.

À voir...

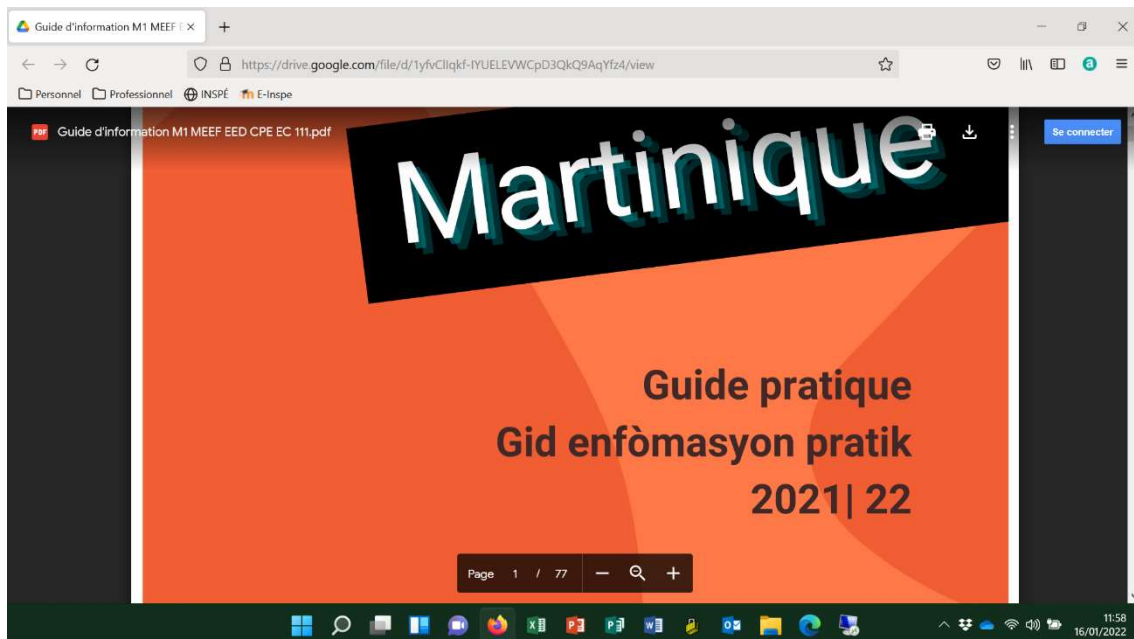
Site internet de l'institut, géré par la communication et le service du numérique de l'Inspé

<http://www.inspe-martinique.fr/fr>



Guide de l'étudiant, créé par les étudiants de M1 du master MEEF encadrement éducatif

<https://drive.google.com/file/d/1yfvClIqkf-IYUELEVWCpD3QkQ9AqYfz4/view?usp=sharing>



**EXTRAIT**  
**Relevé de propositions**  
**du Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique**  
**de l'Inspé de l'académie de Martinique**  
**Séance du jeudi 10 février 2022**

Le jeudi 10 février 2022, à 09 heures 00, les membres du conseil d'orientation scientifique et pédagogique de l'Inspé de l'académie de Martinique, composante de l'université des Antilles, se sont réunis sur convocation du président du COSP.

**Ordre du jour**

1. Propos liminaires
2. Validation du compte rendu de la réunion du jeudi 25 novembre 2021
3. Etude et validation du dossier d'accréditation de l'Inspé
4. Questions diverses

**Etude et validation du dossier d'accréditation de l'Inspé**

Le directeur de l'institut présente et explicite le dossier aux membres du COSP : organisation générale et contenu. Aucune proposition particulière n'est émise par les membres du COSP. Le président du COSP salue le travail effectué ; travail de grande qualité.

✓ Validation du dossier d'accréditation de l'Inspé	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Votants	7
	Contre	0
	Pour	7
Le dossier d'accréditation de l'Inspé est validé à l'unanimité des votants.		

Pour le COSP de l'institut,

Le directeur de l'Inspé de l'académie de Martinique,

## Relevé de décisions du conseil de l'institut

### **EXTRAIT** **Relevé de décisions** **du conseil de l'Inspé - Académie de Martinique** **(à distance, en visioconférence, en présentiel)** **Séance du mercredi 16 février 2022**

Le mercredi 16 février 2022, à 14 heures 30, les membres élus et nommés du conseil de l'Inspé de l'Académie de Martinique, composante du pôle universitaire de Martinique au sein de l'université des Antilles, se sont réunis sur convocation de la présidente, madame Micheline Bilas.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. Propos liminaires
  - 1.1 Point sur le suivi des décisions du conseil
2. Validation du procès-verbal du CI du mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021
3. Etude de validation de la convention Université / Inspé / Rectorat
4. Etude de validation du dossier d'accréditation de l'Inspé de Martinique
5. Questions diverses

#### **✚ Etude de validation du dossier d'accréditation de l'Inspé de Martinique**

Le directeur de l'institut présente et explicite le dossier aux membres du conseil : organisation générale et contenu. De nombreuses discussions et échanges ont lieu entre les membres du conseil et la direction de l'institut.

<b>➤ Validation du <u>dossier d'accréditation de l'Inspé de Martinique</u></b>	Ne prend pas part au vote	-
	Abstention	1
	Votants	15
	Contre	0
	Pour	15
Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique et en présentiel, le dossier d'accréditation de l'Inspé de Martinique.		

Fort-de-France, le mercredi 16 février 2022

Pour le conseil de l'institut,

**Le directeur de l'Inspé de l'académie de Martinique,**



The image shows a handwritten signature in green ink, which appears to be "B. THOMAS". To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text "UA - INSPE" at the top, "LE DIRECTEUR" in the center, and "DE L'ACADEMIE DE MARTINIQUE" at the bottom. There are small stars on either side of the central text.



## 1) Renseignements administratifs

### 1.1 Directeur ou directrice de l'INSPE et présidences du Conseil de l'institut et du Conseil d'orientation stratégique et pédagogique

Nom du directeur ou de la directrice de l'INSPE : **Bertrand Troadec**

Coordonnées téléphoniques : 05.96.55.46.60

Portable : 06.96.26.11.32

Courriel : [bertrand.troadec@inspe-martinique.fr](mailto:bertrand.troadec@inspe-martinique.fr)

Nom du président ou de la présidente du Conseil de l'institut : **Micheline Bilas**

Coordonnées téléphoniques : 05 96 52 29 18

Portable : 06 96 21 49 65

Courriel : [micheline.bilas@ac-martinique.fr](mailto:micheline.bilas@ac-martinique.fr)

Nom du président ou de la présidente du COSP : **Max Belaise**

Coordonnées téléphoniques : 05 96 72 74 93

Portable : 06 96 32 86 16

Courriel : [max.belaise@univ-antilles.fr](mailto:max.belaise@univ-antilles.fr)

### 1.2 Equipe de direction

*Composition et responsabilités, principes de fonctionnement et modalités de pilotage.*

- Directeur : **Bertrand Troadec**, professeur des universités en sciences de l'éducation ;
- Directeur adjoint chargé du continuum de formation : **Cédric Ramassamy**, maître de conférences en informatique et didactique du numérique ;
- Directrice adjointe chargée des relations avec le rectorat : **Céline Guilmois**, inspectrice de l'éducation nationale ; ⚠ mise à disposition par le rectorat non renouvelée à la rentrée 2022 ;
- Responsable administratif et financier : **Fabien Huet**, attaché d'administration de l'Etat ;
- Secrétaire de la direction : **Nadine Clérence**, technicienne de recherche et formation.

La direction de l'Inspé fonctionne en collégialité et transparence. Le conseil de la direction, dont la fonction statutaire est l'aide à la décision du directeur, est régulièrement réuni le lundi matin (voir le dossier d'autoévaluation du pilotage de l'Inspé ; **annexe A2 11**). Depuis cinq ans et jusqu'à aujourd'hui, l'organisation de cette équipe, composée d'un directeur et de deux directeurs-adjoints, l'un issu de l'enseignement supérieur, l'autre issu de l'éducation nationale, apparaît être efficace et pertinente pour le pilotage de l'institut et la mise en œuvre de la réforme (⚠ cette organisation risque de ne plus exister à la rentrée 2022).

La modalité principale du pilotage de l'Inspé par la direction est systémique : le *projet d'Inspé* est conçu comme un système complexe ou dynamique en interaction avec d'autres systèmes (rectorat, ministères, université, pôle universitaire, etc.). Un système complexe est défini comme un ensemble d'éléments reliés entre eux par différentes relations, de telle façon que « le tout (= le *projet d'Inspé*) est plus que la somme de ses parties (= les individus qui en sont les acteurs) ». Par ailleurs, « un système dynamique est un système qui évolue dans le temps de manière causale et déterministe » (O. Bonnefoy, 2021). La direction centre alors son action sur le changement interne du système lui-même (cadre, environnement, organisation, conditions, etc.), dans un sens « vygotkien », plutôt que sur l'exigence d'un changement direct des individus, toutefois parfois nécessaire. L'attention est quotidiennement portée sur l'entraînement de toutes et de tous dans un projet universitaire professionnalisant et partagé : le *projet d'Inspé* de Martinique.

## 2) Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE

*Pour apprécier le contexte et les enjeux de formation initiale et continue des enseignants et personnels d'éducation, il est indispensable de resituer la stratégie de l'INSPE, dans sa dimension académique et non seulement en tant que composante universitaire (INSPE, établissements intégrateur et partenaires, rectorat). A cet effet, un texte d'orientation stratégique, issu collégialement de la direction de l'INSPE, des partenaires universitaires et de l'académie présente :*

- le bilan synthétique de la stratégie mise en œuvre lors de la période écoulée,
- les axes stratégiques retenus pour la période d'accréditation à venir,
- le partenariat et la gouvernance mis en place entre l'INSPE, les établissements et le rectorat dans le cadre de cette stratégie.

*La convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques sera versée en annexe.*

Voir la convention Université / Inspé / Rectorat, pour la période 2020-2022, en **annexe A2 01a** et l'annexe à la convention qui précise les moyens alloués par le rectorat de Martinique, pour l'année 2021-2022, en **annexe A2 01b**.

Par ailleurs, un projet de convention pour la période 2022-2025, sollicité par la présidence de l'université, est en **annexe A2 01c**. Ce projet est encore largement en cours de discussion.

### Stratégie 2017-2021

La stratégie mise en œuvre lors de la période précédente 2017-2021 est définie dans le dossier de renouvellement de l'accréditation de l'ESPE de l'académie de Martinique d'octobre 2016, pour la version initiale du dossier, et de juin 2017, pour la version complémentaire (**annexes A2 02a et A2 02b**). Le courrier de la DGESIP du 31 juillet 2017 qui informe l'établissement du renouvellement de l'accréditation de l'école, indique que « les années à venir permettront à l'ESPE de développer et consolider la mise en œuvre de la réforme en portant une attention particulière à la mise en place d'un partenariat étroit entre tous les acteurs » (**annexe A2 03**).

En ce qui concerne l'Inspé de Martinique, ex-ESPE, le pilotage de la composante est assuré par les instances suivantes, régulièrement réunies et définies dans les statuts et le règlement intérieur de la composante (**annexes A2 04 et A2 05**) :

- Le conseil de l'institut (CI) ;
- Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP) ;
- Les conseils de perfectionnement (CDPe) ;
- La cellule du partenariat (CDPa) ;
- Le conseil de la direction (CD).

La seule de ces instances qui soit théoriquement « décisionnelle » est le conseil de l'institut (CI) ; les autres sont des instances consultatives. ⚠ Cela dit, contrairement aux articles L721-1, L721-2, L721-3, du Code de l'éducation, certaines « décisions » prises par le conseil de l'institut sont très dépendantes des éventuelles suites et validations par les instances des deux niveaux institutionnels supérieurs : CFVU de Martinique ; conseil du pôle Martinique ; CAC et CA de l'université des Antilles.

Au final, les instances de l'institut ne sont que « consultatives », mais fréquemment réunies, notamment avec les partenaires du rectorat, plus rarement avec ceux de l'université. Elles permettent la formulation de nombreuses propositions d'actions. La fragilité du partenariat qui est soulignée ci-après par les trois directions générales (DGESIP, DGESCO, DGRH) vient d'un manque de prise de décisions et de leur mise en œuvre effective et donc de la nécessité d'un directoire et d'un comité de pilotage ayant cette fonction.

## Axes stratégiques 2022-2027

Note : le courrier DGESIP-D2021-008629 du 18 janvier 2022 indique que, pour les contrats de la vague B, « les périodes des futures accréditations sont de 6 ans au lieu de 5 ». En ce qui concerne l’Inspé de Martinique, cette période va donc de 2022 à 2027.

Suite à un sondage réalisé par la direction de l’Inspé en octobre-novembre 2021, quatre axes stratégiques sont retenus par la communauté de l’Inspé et les partenaires académiques, pour le contrat 2022-2027. Ils ont été présentés, discutés et validés, par le COSP de l’institut le 25 novembre 2021. Ces axes ont aussi été discutés lors d’une assemblée générale des formateurs, réunie le 26 novembre 2021. Enfin, les axes stratégiques définitifs ont été validés le 1<sup>er</sup> décembre 2021, par le conseil de l’institut. Ces axes, explicités en détails dans toute la suite du dossier, sont les suivants.

### Axe 1. Développer la communauté apprenante

- Poursuivre la mise en œuvre de l’approche par compétences (andragogie et évaluation).
- Faire fructifier les acquis des deux dernières années afin d’ouvrir davantage les formations à distance (pour les étudiants salariés, les étudiants de l’international).
- Instaurer une relation conventionnée avec l’école académique de la formation continue (E AFC) et repenser le rôle de l’institut dans la formation continuée et continue : DUFAE (T0) ; AEM (T1-T2-T3) ; CAFIPEMF et CAFFA ; CAPPEI ; CAPEFE.
- Créer un service de la formation continue des personnels de l’Inspé (formateurs et biatss).

### Axe 2. Renforcer l’ancrage des formations dans leurs contextes

- Enrichir les éléments de formation relatifs à la maîtrise du créole et à l’enseignement en contexte plurilingue et multiculturel.
- Maintenir et développer les partenariats locaux et nationaux.
- Amplifier les mobilités sortantes (d’étudiants, de stagiaires et de formateurs) et les mobilités entrantes (d’étudiants, de stagiaires et de formateurs).
- Créer un parcours international au sein de la mention de master MEEF 1<sup>er</sup> degré.
- Créer un service des relations internationales au sein de l’institut.

### Axe 3. Renforcer et repenser l’adossement à la recherche des formations

- Equilibrer la formation à la recherche en éducation et disciplinaire.
- Stabiliser le cahier des charges du mémoire de master MEEF.
- Développer l’adossement des masters MEEF à la recherche.
- Recruter des enseignants-chercheurs et rééquilibrer les ressources humaines disciplinaires.

### Axe 4. Amplifier la démarche qualité

- Pérenniser les conseils de perfectionnement.
- Réaliser des enquêtes de satisfaction.
- Réaliser des enquêtes d’insertion des diplômés de l’institut.
- Recruter un personnel ayant des compétences en prospective et statistiques.

## Gouvernance et partenariat

A la création de l'Inspé de l'académie de Martinique, en septembre 2019, un document destiné à encadrer la mise en œuvre de la réforme est élaboré par la direction de l'institut, puis discuté et validé par les instances du nouvel institut (**annexe A2 06**).

Suite à un premier point d'étape, relatif à la mise en œuvre effective de la réforme de la formation des enseignants et des personnels d'éducation, transmis par l'Inspé aux trois directions générales en mai 2020 (**annexe A2 07**), un temps d'échange avec les 3D (DGESIP, DGESCO, DGRH) a lieu le 9 octobre 2020. Suite à cette réunion, une fiche de synthèse est élaborée par les 3D (**annexe A2 08**). Cette fiche indique notamment que :

- D'une part, selon les 3D, en matière de pilotage du projet d'Inspé, il existe un manque d'engagement des partenaires dans le projet ; la mise en place d'un directoire et d'un comité académique de pilotage pourrait améliorer ce pilotage ;
  - ⚠ il est à noter qu'un comité académique de pilotage du projet d'ESPE, puis Inspé, a été créé le 17 juillet 2017, mais a été réuni très peu souvent [**annexe A2 09**], et que, suite au temps d'échange avec les 3D, la présidence de l'université des Antilles a demandé à la direction de l'institut une note de présentation des instances de l'Inspé qui a été transmise le 15 octobre 2020 [**annexe A2 10**] ;
- D'autre part, selon les 3D, des questions se posent relatives à la relation entre le nombre de berceaux d'accueil de contractuels alternants et les capacités d'accueil d'étudiants en M1 MEEF ; à la place des fondamentaux dans la nouvelle offre de formation ; à la composition des équipes pluri-catégorielles, notamment en enseignants-chercheurs ; et au rôle de l'Inspé en matière de préprofessionnalisation et de formation continue.

La gouvernance et le partenariat entre l'Inspé, le pôle universitaire de Martinique, l'université des Antilles, et le rectorat de l'académie de Martinique, sont à nouveau analysés, discutés et présentés, dans le dossier d'auto-évaluation du pilotage de l'Inspé de Martinique, validé par le conseil de l'institut le 3 juillet 2020 (**annexe A2 11** ; voir aussi le rapport d'évaluation publié en retour par l'Hcéres le 20 avril 2021 ; **annexe A2 12**).

Suite au deuxième point d'étape transmis par l'Inspé aux trois directions générales (3D), fin janvier 2021 (**annexe A2 13**), un nouveau temps d'échange avec les 3D (DGESIP, DGESCO, DGRH) a lieu le 19 novembre 2021. Suite à cette rencontre, plusieurs réunions sont organisées par le président de l'université, en particulier dans l'objectif de préparer une troisième rencontre avec les 3D qui a lieu le 18 janvier 2022. Au cours de cette troisième rencontre, il est annoncé que les projets des deux conventions Université / Inspés / Rectorats, pour la période 2022-2025, intègrent deux instances de gouvernance et de pilotage des projets des Inspé de Guadeloupe et de Martinique construites sur le même modèle (**annexe A2 01c**).

### **Extrait des projets de conventions des Inspés des Antilles, en cours de discussion :**

#### Comité de pilotage

Composition du comité de pilotage. Le comité de pilotage est composé d'un représentant de chacune des parties impliquées dans le projet le concernant. A la date de signature de la convention, les représentants désignés sont :

- pour l'université des Antilles : le président ou un représentant,
- pour l'Inspé : le directeur ou un représentant,
- pour le rectorat : le recteur ou un représentant.

Le comité de pilotage est présidé par le président / ou est présidé conjointement par le président et le recteur. Tout changement de représentant intervenant pendant la durée de mise en œuvre de la convention est porté par écrit à la connaissance des autres parties.

Organisation – fonctionnement du comité de pilotage. Le comité de pilotage :

- est réuni une fois par semestre à l'initiative de son président sur un ordre du jour établi par lui en concertation avec les autres parties ;
- peut être réuni à titre exceptionnel, en cas de nécessité, à la demande d'une des parties ;
- ne peut valablement délibérer que si toutes les parties sont présentes, représentées (chaque membre du comité de pilotage pouvant désigner une autre personne pour le représenter) ou participent aux réunions grâce à un moyen de communication à distance ;
- prend ses décisions à l'unanimité, chaque membre disposant d'une voix.

Chaque réunion du comité de pilotage fait l'objet d'un compte rendu rédigé par le président du comité de pilotage. A défaut d'observations dans un délai de quinze (15) jours suivant la transmission du compte-rendu, celui-ci est réputé approuvé par les parties.

Rôle du comité de pilotage. Le comité de pilotage est chargé :

- de définir les modalités de mise en œuvre des décisions prises par le conseil de l'institut ;
- de suivre l'état d'avancement et de veiller à la bonne exécution du projet ;
- d'examiner toutes les questions à caractère général, scientifique et/ou technique, concernant le projet, ainsi que toute autre question dont les parties le saisissent ;
- de suivre le déroulement des travaux et de veiller au respect du calendrier d'exécution ;
- de se prononcer sur les modifications qui interviendraient dans la répartition des tâches ;
- de s'efforcer de résoudre les désaccords à l'amiable et de proposer des arbitrages éventuels.

Comité opérationnel ou comité de suivi

Composition et périodicité. Afin d'assurer le suivi et la coordination des travaux, menés en commun, les parties conviennent de mettre en place un comité opérationnel. Ce comité est constitué de six membres, soit :

- 2 représentants de l'université, désignés par l'université ;
- 2 représentants de l'Inspé, désignés par l'Inspé ;
- 2 représentants du rectorat, désignés par le rectorat.

Les représentants de chaque partie peuvent s'entourer des avis des personnes de leur choix. Le comité est réuni au moins une fois par an et autant de fois que nécessaire à la demande de l'une des parties, en un lieu qui est précisé, d'un commun accord, avant chaque réunion. L'ordre du jour est fixé, avant chaque réunion, d'un commun accord entre les parties. Toutes les décisions du comité sont prises à l'unanimité de ses membres. La présidence du comité est assurée, par période de deux années, alternativement par un des membres représentant du rectorat et un des membres de l'université.

Rôle du comité opérationnel ou comité de suivi. Le comité a pour rôle de prendre toutes dispositions, en sus des dispositions contractuelles déjà prévues, nécessaires au développement harmonieux de la collaboration. Il doit notamment, dans les limites de la convention :

- définir les grandes orientations de recherches et d'adaptation des formations à favoriser ;
- examiner et approuver les projets de programme et les différentes actions proposées par les parties en fonction des orientations précédemment arrêtées en veillant à ce que ces actions soient en adéquation avec les financements disponibles au sein de chaque partie ;

- assurer le suivi de l'avancement des différentes collaborations, examiner les résultats obtenus, favoriser l'exploitation et la diffusion de ceux-ci ;
- faire émerger, porter et finaliser de nouvelles collaborations.

### 3) Présentation de l'offre de formation

#### 3.1 Périmètre

Liste des mentions de master MEEF

- *Indiquer la liste des mentions de master MEEF actuellement opérationnelles (et les parcours qui apparaissent dans ces mentions), et celles (avec leurs parcours) pour lesquelles l'INSPE demande l'accréditation pour le prochain contrat.*

##### *Master MEEF 1<sup>er</sup> degré*

**(annexe A3 02)**

Capacités d'accueil : **200**

M1 : **100** (numerus clausus)

M2 : **100**

Libellés des parcours types :

- Professeur des écoles (PE)

##### *Master MEEF 2<sup>nd</sup> degré*

**(annexe A3 03)**

Capacités d'accueil : **150**

M1 : **90**

M2 : **60**

Libellés des parcours types :

- Professeur des lycées et des collèges en anglais (PLC AN)
- Professeur des lycées et des collèges en arts plastiques (PLC AP)
- Professeur des lycées et des collèges en créole (PLC C)
- Professeur des lycées et des collèges en espagnol (PLC E)
- Professeur des lycées et des collèges en histoire-géographie (PLC HG)
- Professeur des lycées et des collèges en lettres modernes (PLC LM)
- Professeur des lycées et des collèges en mathématiques (PLC M)
- Professeur des lycées et des collèges en physique-chimie (PLC PC) (création du parcours)
- Professeur des lycées et des collèges en sciences de la vie et de la Terre (PLC SVT) (création du parcours)
- Professeur des lycées professionnels en lettres modernes et anglais (PLP LM-A)
- Professeur des lycées professionnels en lettres modernes et espagnol (PLP LM-E)
- Professeur des lycées professionnels en lettres modernes et histoire-géographie (PLP LM-HG)

**(annexe A3 04)**

Capacités d'accueil : **70**

M1 : **40**

M2 : **30**

Libellés des parcours types :

- Conseiller principal d'éducation (CPE)

**(annexe A3 05)**

Capacités d'accueil : **30**

M1 : -

M2 : **30**

Libellés des parcours types :

- Formateur de formateurs d'adultes (FFA)

**⚠** Le master MEEF PIF FFA est actuellement fermé en Martinique, car l'enseignant contractuel qui en est le responsable depuis plusieurs années ne pourra pas être renouvelé à la rentrée 2022 (voir aussi la critique faite par l'Hcéres ; **annexe A2 12**). Un projet de recrutement d'un maître de conférences en 70<sup>ème</sup> section du CNU est en cours et pourrait pallier ce problème dans les années à venir.

Par ailleurs, un projet d'ouverture d'une maquette identique de ce master en Guadeloupe et en Martinique, avec une mutualisation des ressources humaines, est en cours de discussion. Les ressources en enseignants-chercheurs en sciences de l'éducation et de la formation et dans les disciplines associées sont nettement plus importantes en Guadeloupe (plus d'une dizaine d'EC titulaires) qu'en Martinique (un professeur des universités, par ailleurs directeur de l'institut, et un maître de conférences, par ailleurs responsable du master MEEF encadrement éducatif).

Liste des autres formations

- *Indiquer la liste des autres formations portées par l'INSPE : formations complémentaires, incluant la formation continue.*

**(annexe A3 08)**

- Diplôme Universitaire d'Enseignement et d'Education de l'Enfant d'âge préscolaire et scolaire (DU2E1) ;
  - ouvert aux personnes non titulaires d'une licence, ne pouvant pas être inscrites en master MEEF, et aux personnes déjà titulaires d'un master MEEF et souhaitant se (re)préparer au concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) ;
- Diplôme Universitaire de Formation à l'Education et l'Enseignement (DUF2E) (projet) ;
  - ouvert uniquement aux fonctionnaires stagiaires (T0) ;
- Diplôme Universitaire des Métiers des Territoires Inclusifs (DUMTI) (projet)
  - ouvert en formation initiale et formation continue aux personnes qui souhaitent une qualification à l'éducation et l'enseignement des personnes à besoins particuliers.

## 3.2 Déploiement des formations

Présenter les points suivants :

### Coordination des formations

- Dispositifs mis en place pour assurer la coordination des formations : conseils (COSP, conseils de perfectionnement...), réunions des responsables des études ou autres dispositifs, en indiquant les responsabilités que se donnent ces dispositifs en termes pédagogiques et de recherche de qualité au sein des formations

### Equipes de coordination des diplômés

L'équipe de coordination des trois masters MEEF 1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré, encadrement éducatif, compte tenu de leur complexité d'organisation et de leurs effectifs, est composée de quatre formateurs (la coordination des autres diplômés est assurée par un seul formateur) :

- Un responsable de la mention de master MEEF ;
- Un directeur des études de la mention de master MEEF ;
- Un coordonnateur des projets et des mémoires de recherche ;
- Un coordonnateur des stages de M1 et de M2.

Cela dit, le référentiel de l'établissement, daté du 11 juillet 2011, puis du 16 mai 2017, ne tient pas encore compte de certaines tâches nécessaires à la mise en œuvre de la formation des enseignants dans le cadre des deux réformes successives de 2013 et 2019, dont les coordinations de mémoires et des stages. L'ex-ESPE de Martinique, suite à plusieurs engagements de la présidence de l'université à réviser ce référentiel en concertation avec la composante, a réalisé une enquête interne afin d'identifier les missions nécessaires dès 2014 et à nouveau en 2017. Une version discutée et mise à jour du référentiel d'Inspé vient d'être validée par les conseils des deux instituts, en Martinique, le 15 septembre 2021 (**annexe A3 09**).

⚠ La proposition faite par l'ex-ESPE aux différentes instances de l'établissement, puis par les deux Inspés des Antilles, n'a pas encore eu de suite. Aujourd'hui, la situation est devenue critique du fait de l'évolution de la gestion informatisée des services des enseignants par l'établissement. L'absence d'adaptation du référentiel de l'établissement risque d'entraîner que certaines missions nécessaires à la mise en œuvre de la réforme de la formation des enseignants ne soient plus assurées par les formateurs par manque de reconnaissance officielle.

### Conseils de perfectionnement (CDPe)

Depuis l'année 2017-2018, il est créé un conseil de perfectionnement par diplôme. Les conseils de perfectionnement de l'Inspé de Martinique (CDPe) sont des instances de suivi et de régulation des formations. Leur objectif principal est de coordonner la mise en œuvre des plans de formation, d'évaluer leur exécution, de proposer des évolutions. Les propositions faites par les CDPe sont soumises au COSP puis, le cas échéant, validées par le CI de l'Inspé. La composition de chaque conseil de perfectionnement a été définie par le conseil de l'ex-ESPE et est inspirée par les préconisations de la CFVU du pôle Martinique :

- Deux (2) membres du COSP ;
- Deux (2) représentants des usagers, un étudiant et un stagiaire, le cas échéant ;
- Deux (2) représentants des formateurs intervenant dans le diplôme, un enseignant-chercheur et un enseignant, le cas échéant ;
- Le responsable du diplôme ;
- Le chargé de mission à la démarche qualité ;
- Un représentant du personnel biatss, de préférence du service de la scolarité.



Chaque conseil de perfectionnement se réunit au moins deux fois par an, en fin de chaque semestre, sur convocation du directeur de l'Inspé. L'ordre du jour du conseil est arrêté par le directeur sur une proposition du responsable du diplôme. Chaque conseil de perfectionnement est présidé par l'un des deux membres du COSP.

### *Cellule du partenariat (CDPa)*

Afin de développer le lien fonctionnel Université / Inspé / Rectorat, d'organiser et de coordonner le partenariat entre l'Inspé, l'académie de Martinique, les autres composantes du pôle universitaire de la Martinique, une cellule du partenariat a été constituée au sein de l'ex-ESPE. Animée par le directeur, la cellule comprend :

- de l'université : un représentant des composantes du pôle universitaire de la Martinique, les directeurs-adjoints de l'Inspé, les responsables des mentions de master MEEF, et tout autre personne concernée ;
- du rectorat : le DAFPEN ou son représentant, le doyen des IA-IPR ou son représentant, le doyen des IEN ET/EG ou son représentant, l'IENA ou son représentant, un personnel de direction, et tout autre personne concernée.

La cellule a quatre missions principales relatives à l'entrée progressive dans le métier d'enseignant et la formation tout au long de la vie. Elle fait des propositions qui sont à valider par les instances légitimes (le conseil de l'institut [CI], préparé par le conseil d'orientation scientifique et pédagogique [COSP], et le comité de pilotage académique de la formation), puis elle les met en œuvre de façon opérationnelle.

1/ Le développement de la préprofessionnalisation en licence (PPPE) ;

2/ Le suivi du dispositif des assistants d'éducation (AED) ;

3/ La valorisation de la pédagogie de l'alternance, notamment l'élaboration d'un dispositif de communication tuteurs-formateurs, la constitution des équipes pédagogiques pluri-catégorielles, la coordination des stages ;

4/ Le renforcement d'une expertise conjointe concernant la formation continue des enseignants.

### *Pluri-catégorialité des équipes*

- *Modalités de constitution de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle*

*En complément, renseigner l'indicateur « équipe pédagogique pluri-catégorielle » en annexe 1*

### *Enseignants-chercheurs*

Les ressources humaines affectées par l'établissement à l'Inspé de Martinique sont stables depuis 8 ans, voire en légère diminution. Elles sont constituées d'environ 65% d'emplois des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés et 35% d'emplois d'enseignants-chercheurs. Cette situation apparaît inadaptée à la mise en œuvre de la réforme actuelle de la formation des enseignants et des personnels d'éducation. Plusieurs demandes d'évolution voire de transformation des ressources humaines de l'Inspé ont été faites par le conseil de la composante aux instances délibératives de l'établissement et sont restées sans suite.

**⚠** L'institut manque spécifiquement d'enseignants-chercheurs en éducation et formation, au sens large de ces termes, et fait ce qu'il peut pour y pallier avec ses propres moyens (recrutements d'enseignants contractuels ; requalification d'un emploi d'enseignant-chercheur). Toutefois, ces solutions ne sont pas satisfaisantes. Ainsi, le risque d'une fermeture du master MEEF PIF FFA et du DUFAE / DUF2E (formation des T0), à la rentrée 2022, est important, par manque d'enseignants-


chercheurs titulaires pouvant porter ces formations. Par ailleurs et pour la même raison, l'ouverture du CAPEFE n'apparaît pas encore envisageable en Martinique.

Les 15 emplois d'enseignants-chercheurs, affectés en 2021-2022 à la composante et tous pourvus, sont les suivants (**annexe A3 09**).

Corps	N° de la discipline
<b>Professeurs des universités (N=2)</b>	
Arts plastiques	CNU 18
Sciences de l'éducation et de la formation	CNU 70
<b>Maitres de conférences (N=12)</b>	
Sciences du langage	CNU 07
Langues et littératures anciennes	CNU 08
Langue et littérature française (N=2)	CNU 09
Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes (N=2)	CNU 11
Histoire contemporaine	CNU 22
Géographie (N=2)	CNU 23
Mathématiques	CNU 25
Informatique	CNU 27
Sciences de l'éducation et de la formation	CNU 70
<b>Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) (N=1)</b>	
Sociologie ou sciences de l'éducation et de la formation	CNU 19 ou 70

#### Autres enseignants

Corps	Code de la discipline
<b>Professeurs agrégés (N=4)</b>	
Arts plastiques	1800
Education musicale	1700
Espagnol	426
Mathématiques	1300
<b>Professeurs certifiés (N=7)</b>	
Anglais	422
Arts plastiques	1800
Créole	449
Histoire géographie	1000
Lettres modernes	202
Mathématiques	1300
Sciences et technologie	1400
<b>Professeurs certifiés en service partagé (N=3)</b>	
Créole	449
Français	201
Espagnol	426
<b>Professeurs des écoles (N=3)</b>	
Polyvalence 1er degré	1er degré
Polyvalence 1er degré	1er degré
<b>Professeur contractuel en CDI (N=1)</b>	
STAPS	CNU 74
<b>Professeurs contractuels en CDD (N=2)</b>	
Education	CNU 70
Education	CNU 70

<b>Lecteur de langue vivante étrangère (N=1)</b>	
Espagnol	426
<b>Personnels mis à disposition par le rectorat (N=5)</b>	
Inspectrice de l'éducation nationale (  pour la dernière année)	100%
Professeur des écoles	50%
Professeur des écoles	50%
Professeur des écoles	50%
Professeur des écoles	50%

NB : cinq emplois du 2<sup>nd</sup> degré et un emploi du 1<sup>er</sup> degré sont actuellement indisponibles et utilisés pour le recrutement de formateurs contractuels ou bien en service partagés.

### Formateurs académiques

Dans le document de mai 2020, la direction de l'ex-ESPE de Martinique a calculé les proportions des différentes catégories de personnels intervenant, en 2019-2020, dans les différents masters MEEF. En ce qui concerne les formateurs académiques ayant une activité de face-à-face pédagogique, les proportions sont les suivantes :

- Master MEEF 1<sup>er</sup> degré : environ 5%
- Master MEEF 2<sup>nd</sup> degré : environ 5%
- Master MEEF encadrement éducatif : environ 40%

Au cours de l'élaboration des nouvelles maquettes, il s'est agi de définir l'idéal théorique des 33% d'heures de formation (HETU) assurées par des formateurs académiques ayant une activité de face-à-face pédagogique. Ce travail a été réalisé en identifiant les corps de personnels de l'éducation nationale susceptibles d'assurer des interventions dans les formations initiales, en précisant *a priori* leurs compétences avec la contribution des corps d'inspection, puis en attribuant un volume horaire réalisable par un formateur académique « théorique » à chaque élément constitutif des formations.

Le calcul réalisé par la direction de l'Inspé indique que l'objectif des 33%, correspondant à environ 260 HETU par mention de master MEEF, coûte au total environ 3.500 HETD :

- Master MEEF 1<sup>er</sup> degré : 286 HETU soit 988 HETD
- Master MEEF 2<sup>nd</sup> degré : 276 HETU soit 2.324 HETD
- Master MEEF encadrement éducatif : 256 HETU soit 265 HETD

Lors d'une réunion le 18 janvier 2021, pour atteindre l'objectif des 33%, la secrétaire générale de l'académie de Martinique et la direction de l'institut proposent des recrutements en temps partagé de formateurs académiques ayant une activité de face-à-face pédagogique et en poste dans l'académie de Martinique. Cette option paraît pertinente au regard de la réforme et envisageable dans la mesure où l'Inspé dispose d'emplois du 1<sup>er</sup> degré et du 2<sup>nd</sup> degré vacants et reçoit l'avis favorable des instances de l'Inspé, du pôle Martinique et de l'université des Antilles (**annexe A3 09**).

L'objectif d'atteindre 33% des heures de formation réalisées par des personnels ayant une activité de face-à-face pédagogique dans l'académie fait l'objet de discussions entre le rectorat, l'université, l'institut, au cours de la première moitié de l'année 2021. A la rentrée 2021, plusieurs recrutements de personnels en « service partagé » sont réalisés, ce qui permet d'améliorer la composition des équipes pluri-catégorielles :

- Sur ressources du rectorat : 4 professeurs des écoles déchargés de classe à 50% ;
- Sur ressources de l'université : 3 professeurs certifiés (espagnol, créole, lettres modernes)

rémunérés pour moitié par le rectorat et pour l'autre par l'université (sur des supports de l'Inspé).

Un bilan d'expérimentation est réalisé par la direction de l'institut avec les sept personnels recrutés, les 8 et 9 décembre 2021. Ce bilan, plutôt très positif, permet d'envisager déjà une poursuite du dispositif et de mettre en évidence que :

- La rencontre de deux cultures différentes ; la culture de l'éducation nationale et la culture de l'enseignement supérieur ; est une expérience perturbante, mais enrichissante ;
- Les principaux problèmes rencontrés sont administratifs et aussi liés à une alternance au cours de la même semaine (ce qui est aussi le cas des fonctionnaires stagiaires) ;
- Le recrutement avec la condition de disposer des certifications CAFIPEMF ou CAFFA et la perte des primes relatives aux fonctions de formateur est un paradoxe ;
- La charge de travail est importante, notamment en contexte dégradé, surtout que certaines missions réalisées dans les écoles et les établissements scolaires restent à 100%, mais les missions assurées en formation initiale sont enthousiasmantes voire passionnantes.

Par ailleurs, le rectorat met à disposition de l'institut, depuis plusieurs années, 800 HSE par an, dont 400 environ sont utilisées pour des formateurs entrant dans l'objectif dit des 33% et essentiellement dans la mention de master MEEF 2<sup>nd</sup> degré. Cette part tend actuellement à diminuer du fait du recrutement de formateurs en service partagé. Les 400 autres HSE rémunèrent des formateurs qui interviennent principalement dans le DUFAE.

L'université, via l'Inspé, rémunère, quant à elle, en heures de vacances et depuis plusieurs années, des conseillers principaux d'éducation (CPE), en poste dans l'académie, qui interviennent dans le master MEEF encadrement éducatif.

Pour la rentrée 2022, le besoin de profils de formateurs académiques en service partagé à 50%, identifié par la direction de l'institut afin d'atteindre progressivement l'objectif des 33%, est le suivant. Lors d'une rencontre récente entre le rectorat et l'Inspé, le 16 février 2022, le rectorat s'est engagé à mettre à disposition 1,5 ETP sur les cinq <sup>1</sup>.

- Un ½ ou un tiers temps de psychologue scolaire (⚠ impossible à réaliser du fait du manque important de personnels dans l'académie) ;
- Un ½ temps de conseiller principal d'éducation ;
- Un ½ temps de PLC en anglais (⚠ impossible à réaliser du fait du manque important de personnels dans l'académie) ;
- Un ½ temps de PLC en physique-chimie (création du parcours) ;
- Un ½ temps de PLC en sciences de la vie et de la Terre (création du parcours).

---

<sup>1</sup> Afin d'atteindre complètement l'idéal des 33% d'heures de formation par étudiant (HETU), assurées par des personnels ayant une activité de face-à-face pédagogique, principalement dans la mention de master MEEF 2<sup>nd</sup> degré, des interventions de formateurs académiques dans les disciplines des arts plastiques, de l'histoire-géographie, des mathématiques, sont encore à définir. Les volumes horaires de ces interventions seront très inférieures à un mi-temps et devront donc faire l'objet d'une rémunération en heures supplémentaires.

Nombre d'ETP nécessaire pour atteindre l'objectif des 33%  
par mention de master MEEF

Année 2021-2022	Total d'heures de formation	33% d'heures de formation	Nombre d'ETP correspondant aux 33% (1 ETP = 384 HETD)
Master MEEF 1 <sup>er</sup> degré	3.211 heures	1.070 heures	<b>2,79 ETP</b>
Master MEEF 2 <sup>nd</sup> degré (tronc commun + parcours disciplinaires)	5.958 heures	1.986 heures	<b>5,17 ETP</b>
Master MEEF encadrement éducatif	883 heures	294 heures	<b>0,76 ETP</b>
<b>Total</b>	<b>10.052 heures</b>	<b>3.350 heures</b>	<b>8,72 ETP</b>

Note : sous réserve que les formateurs académiques n'assurent que des travaux dirigés et non pas de cours magistraux.

Pourcentages d'heures d'enseignement par étudiant (HETU)  
par catégorie de personnel et par mention de master MEEF

Année 2021-2022	Enseignants-chercheurs	Autres enseignants	Formateurs académiques (dans l'objectif des 33%)	Total
Master MEEF 1 <sup>er</sup> degré	74 HETU <b>8,8%</b>	561 HETU <b>66,7%</b>	206 HETU <b>24,5%</b>	841 HETU <b>100%</b>
Master MEEF 2 <sup>nd</sup> degré (tronc commun uniquement)	85 HETU <b>26,9%</b>	181 HETU <b>57,3%</b>	50 HETU <b>15,8%</b>	316 HETU <b>100%</b>
Master MEEF encadrement éducatif	204 HETU <b>25,4%</b>	381 HETU <b>47,7%</b>	218 HETU <b>27,1%</b>	803 HETU <b>100%</b>

Contribution des partenaires en salaires (C30)  
à l'objectif des 33% et perspectives pour la rentrée 2022

Diplôme	Année 2021-2022	Contribution en C30	Année 2022-2023	Contribution en C30
Master MEEF 1 <sup>er</sup> degré	Quatre professeurs des écoles déchargés de classe à 50% et mis à disposition par le rectorat	<b>Rectorat 100%</b> <b>Université 0%</b>	Situation identique à 2021-2022	<b>Rectorat 100%</b> <b>Université 0%</b>
Master MEEF 2 <sup>nd</sup> degré	Situation très variable selon les parcours disciplinaires. Globalement, trois professeurs recrutés en service partagé, rémunérés à 50% par l'université, et environ 1 ETP de professeurs rémunérés en HSE par le rectorat	<b>Rectorat 40%</b> <b>Université 60%</b>	Recrutement envisagé de deux professeurs, mis à disposition par le rectorat à 50%, pour la création des deux parcours PLC PC et PLC SVT	<b>Rectorat 55%</b> <b>Université 45%</b>
Master MEEF encadrement éducatif	Conseillers principaux d'éducation rémunérés en heures de vacances par l'université	<b>Rectorat 0%</b> <b>Université 100%</b>	Recrutement envisagé d'un CPE, mis à disposition par le rectorat à 50% (sous réserve de candidature)	<b>Rectorat 60%</b> <b>Université 40%</b>

## Approche par compétences

- *Déploiement de l'approche par compétences : construction des compétences professionnelles, évaluation et suivi de l'acquisition des compétences*

Le choix fait par la direction élargie de l'Inspé, en septembre 2020, a été de repenser complètement l'offre de formation et les maquettes des masters MEEF 1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré, encadrement éducatif. Il s'agit d'initier une transition d'une offre marquée par une ingénierie de formation de transmission de connaissances vers une ingénierie de formation de développement de compétences. La relation entre l'offre de formation de l'Inspé de Martinique et le référentiel des compétences des métiers de l'enseignement et de l'éducation de juillet 2013, ainsi que le référentiel de formation de mai 2019, apparaît ainsi plus claire. Dans cet objectif, l'offre de formation renouvelée est conçue comme un système dynamique constitué de « savoirs agir complexes » à développer, ou compétences (voir page suivante, l'exemple de l'organisation du semestre 1 du master MEEF 1<sup>er</sup> degré).

L'offre de formation, une fois construite sous la forme de maquettes de diplômes (= le « modèle » de la formation) est à mettre en œuvre effectivement (= le « réel » de la formation). Afin de réduire l'écart existant entre le modèle et le réel, l'institut fait le projet de soutenir et de développer une formation des formateurs, via la création d'un service dédié à la formation continue des personnels biats et des formateurs, dès la rentrée 2022. Un premier séminaire, intitulé « Enjeux de l'approche par compétences pour penser l'organisation des formations. La démarche de l'université de Lille », a été organisé en distanciel le 19 février 2021 (et ouvert aux formateurs de l'Inspé de Guadeloupe).

Les blocs de compétences, directement issus du référentiel de formation, sont déclinés en unités d'enseignement (UE), elles-mêmes composées d'éléments constitutifs (EC). Ces éléments sont ensuite attachés aux blocs d'activités qui leur correspondent, ce qui permet d'en définir le volume horaire. Ci-après les pourcentages d'heures de formation par étudiant (HETU) et par bloc d'activités (et non pas par bloc de compétences).

Bloc	MEEF 1 <sup>er</sup> degré	Pourcentage réalisé	MEEF 2 <sup>nd</sup> degré	Pourcentage réalisé	MEEF encadrement éducatif	Pourcentage réalisé
A	Enseignements des savoirs fondamentaux (attendu = 55%)	56,3%	Enseignements des savoirs fondamentaux (attendu = 45%)	47,9%	Construction du cadre de référence (attendu = 45%)	46,8%
B	Polyvalence, pédagogie générale et gestion de classe (attendu = 20%)	22,1%	Stratégies d'enseignement et d'apprentissage efficaces, évaluation et gestion de classe (attendu = 30%)	29,2%	Efficacité de l'action éducative (attendu = 30%)	31,4%
C	Pratique réflexive et recherche (attendu = 15%)	13%	Pratique réflexive et recherche (attendu = 15%)	16,9%	Pratique réflexive et recherche (attendu = 15%)	15,7%
D	Contexte et innovation propres (attendu = 10%)	8,6%	Contexte et innovation propres (attendu = 10%)	6%	Contexte et innovation propres (attendu = 10%)	6,1%

N° UE	Unités d'enseignement	Blocs de compétences et axes de formation	N° EC	Intitulés des EC	Indications de contenus
11	Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	A1 - Cadre de référence et fondements éthiques du métier	111	Exercer le métier en contexte institutionnel	Histoire du système éducatif et politiques éducatives / Principes et valeurs de la République / Cadre juridique, éthique et réglementaire / Mise en perspective du référentiel des compétences
11	Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	A2 - Numérique éducatif	112	Développer une culture numérique	Développement de la culture numérique
11	Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	A3 - Communication professionnelle	113	Maîtriser la langue française	Maîtrise de la langue française / Voix et gestes / Expression écrite / Projet Voltaire (en option)
11	Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	A3 - Communication professionnelle	114	Communiquer en langue vivante étrangère	Développement de la compétence à communiquer en langue étrangère à l'oral et à l'écrit
11	Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	A3 - Communication professionnelle	114 A	Communiquer en langue vivante étrangère	Développement de la compétence à communiquer en langue étrangère à l'oral et à l'écrit (anglais)
11	Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	A3 - Communication professionnelle	114 B	Communiquer en langue vivante étrangère	Développement de la compétence à communiquer en langue étrangère à l'oral et à l'écrit (espagnol)
12	Le professeur en situation professionnelle	A4 - Expérience en milieu professionnel	121	Stage d'observation et de pratique accompagnée	SOPA en cycle 1 ou 2 ou 3, voire à l'international (2 semaines)
13	Le professeur, pilote des enseignements fondamentaux	B1 - Développement de l'enfant et apprentissage	131	Enseigner au public enfant	Développement cognitif, affectif, social, de l'enfant de 2 à 12 ans / Fonctionnement cognitif de l'élève, dont les élèves à besoins éducatifs particuliers, et hétérogénéité de l'apprentissage
13	Le professeur, pilote des enseignements fondamentaux	B3 - Enseignement des fondamentaux	132	Faire partager les valeurs de la République	du cycle 1 au cycle 3 dont les élèves à besoins éducatifs particuliers
13	Le professeur, pilote des enseignements fondamentaux	B3 - Enseignement des fondamentaux	133	Enseigner le français	du cycle 1 au cycle 3 dont les élèves à besoins éducatifs particuliers
13	Le professeur, pilote des enseignements fondamentaux	B3 - Enseignement des fondamentaux	134	Enseigner les mathématiques	du cycle 1 au cycle 3 dont les élèves à besoins éducatifs particuliers
14	Le professeur, garant de la polyvalence du métier	B3 - Enseignement des fondamentaux	141	Enseigner en contexte multiculturel	Contextes martiniquais / Enjeux du plurilinguisme et du multiculturalisme et scolarisation des élèves allophones du cycle 1 au cycle 3 / FLE
14	Le professeur, garant de la polyvalence du métier	B3 - Enseignement des fondamentaux	142	Enseigner le créole	Enseigner le créole
14	Le professeur, garant de la polyvalence du métier	B4 - Polyvalence et interdisciplinarité	143	Enseigner les sciences et la technologie	du cycle 1 au cycle 3 dont les élèves à besoins éducatifs particuliers
14	Le professeur, garant de la polyvalence du métier	B4 - Polyvalence et interdisciplinarité	144	Enseigner les éducations artistiques	du cycle 1 au cycle 3 dont les élèves à besoins éducatifs particuliers
14	Le professeur, garant de la polyvalence du métier	B4 - Polyvalence et interdisciplinarité	145	Enseigner l'histoire-géographie	du cycle 1 au cycle 3 dont les élèves à besoins éducatifs particuliers
15	Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	C1 - Initiation à la recherche	151	Concevoir une démarche de recherche	Epistémologie de la recherche en SHS / Démarches et étapes d'une recherche / Passeport documentaire / Utilisation des ressources du SCD

⚠ Tout en respectant ce cadre, plusieurs pistes d'évolution nécessaires des maquettes des diplômes sont envisageables et feront l'objet de discussions collectives lors de réunions bilans dans le courant de l'année 2022 :

- Passer au contrôle continu intégral (et donc pas de périodes d'examens terminaux) ;
- Passer d'une logique d'EC à une logique d'UE (et donc évaluation au niveau de l'UE) ;
- Revoir les non compensations de notes d'UE spécifiques aux blocs de compétences ;
- Développer la modalité d'évaluation par les situations authentiques d'évaluation (SAE)...

### Alternance intégrative

- *Principes de mise en œuvre de l'alternance et des stages*

Les modèles de mise en stage des étudiants sous contrat d'alternance (CA) et les modèles de stages d'observation et de pratique accompagnée de M1 et de M2 (SOPA) ont été convenus avec le rectorat de Martinique, suite à plusieurs réunions de la cellule du partenariat de l'Inspé, courant 2021. Les discussions ont permis la rédaction de cahiers des charges de ces stages, validés par le conseil de l'institut. Par ailleurs, les conventions relatives aux stages ont été revues sur la base des modèles fournis par le ministère (**annexe A3 07**).

En ce qui concerne le cotutorat des étudiants de M2 (CA et SOPA), celui-ci exigeant un nombre significativement plus élevé de tuteurs qu'auparavant, le choix est fait d'organiser ce tutorat « Inspé » en petits collectifs (maximum 10 étudiants), intégré à la maquette du master. En effet, un tutorat individuel apparaissait très coûteux en heures de référentiel et difficile à réaliser pour chaque étudiant de M2 (le risque que certains étudiants de M2 n'aient pas de tuteur « Inspé » étant élevé). Le tutorat « Inspé » prend donc désormais la forme d'un atelier de professionnalisation, centré sur l'analyse réflexive de la pratique professionnelle, à raison de 16 HETU par semestre de M2, soit 32 HETU pour l'année.

⚠ Un bilan de mi-parcours des mises en stage a été réalisé le 10 décembre 2021, lors d'une réunion de la cellule du partenariat, initiée par l'Inspé. Ce bilan permet de mettre en évidence de nombreux problèmes qui affaiblissent la qualité de la formation par l'alternance intégrative (**annexe A3 07**).

### Stagiaires, lauréats de concours

	Modèle d'alternance	Accompagnement	Observations
Fonctionnaire stagiaire du 1 <sup>er</sup> degré	Alternance 2j/2j L/M à l'Inspé ; J/V en école	Suivi par 1 PEMF + 1 cotuteur Inspé	5 stagiaires sans cotuteur
Fonctionnaire stagiaire du 2 <sup>d</sup> degré	<u>Alternant</u> Alternance 2j/3j M/J à l'Inspé ; L, M, V en établissement  <u>Temps plein</u> Alternance 1j/4j M à l'Inspé et L, M, J, V en établissement	Suivi par 1 enseignant du 2 <sup>d</sup> degré de la même discipline + 1 cotuteur Inspé	1 stagiaire sans cotuteur + tous les stagiaires à temps plein
Fonctionnaire stagiaire CPE	<u>Alternant</u> Alternance 2j/3j M/J à l'Inspé ; L, M, V en établissement  <u>Temps plein</u> Alternance 1j/4j M à l'Inspé et L, M, J, V en établissement	Suivi par 1 CPE + 1 cotuteur Inspé	RAS



	Modèle d'alternance		Accompagnement
MEEF 1 <sup>er</sup> degré	M1 3 stages de 15 jours : novembre, janvier, mars/avril	M2 1 jour filé (M) + 2 périodes de 15 jours massés, en janvier et en mars	1 PEMF (CA) ou 1 maître d'accueil temporaire (SOPA) + tutorat en petit collectif (Inspé)
MEEF 2 <sup>d</sup> degré		M2 2 jours filés : L/V	1 enseignant de la même discipline + tutorat en petit collectif (Inspé)
MEEF encadrement éducatif			1 CPE + tutorat en petit collectif (Inspé)

### Valeurs de la République

- *Laïcité, égalité fille/garçon, valeurs de la République, droits et obligations des fonctionnaires (préciser notamment le contenu et le volume horaire par thématique)*

### Actions de la mission laïcité et citoyenneté

#### 2016-2017

- 9 décembre 2016 : journée de la laïcité ; conférence du Pr Jos : « La laïcité en Martinique : son histoire, ses spécificités » ; présentation et séance de découverte de l'exposition itinérante sur la laïcité en Martinique ; ouverture de la journée aux partenaires (MAIF, FOL, MGEN, DRJSCS, PJJ, IHEDN...) ;
- 31 janvier 2017 : venue en Martinique de M. Obin, inspecteur général honoraire ; intervention auprès des étudiants du master MEEF encadrement éducatif sur l'ASP et les valeurs de la République ; conférence sur la fraternité dans le cadre du trinôme académique ;
- 20-22 mars 2017 : semaine de la lutte contre le racisme et la xénophobie : venue en Martinique de M. Abdennour Bidar, inspecteur général ; conférences sur le thème « Comment enseigner l'EMC ? » auprès des M1 1<sup>er</sup> degré et des DUF AE 1<sup>er</sup> degré ; intervention sur le thème de la fraternité dans le cadre du « Pipiri des poètes » ; conférence sur le thème « Quelles valeurs partager et transmettre ? » sur le campus de Schœlcher ; intervention auprès des M1 et M2 du master MEEF encadrement éducatif sur le thème « Vie scolaire et valeurs de la République ».

#### 2017-2018

- 20 novembre 2017 : journée de la laïcité et des droits de l'enfant ; accueil à l'ESPE du village des « petits ambassadeurs de la laïcité » : 376 élèves et 56 accompagnateurs, encadrés par 60 étudiants de M1 1<sup>er</sup> degré et 18 professeurs de écoles stagiaires soit un total de plus de 500 personnes ; participation de 12 M1 1<sup>er</sup> degré et 5 PES (avec leurs classes) à l'encadrement et l'animation du village Nord ; participation de 18 M1 et 23 PES (avec leurs classes) à l'encadrement et l'animation du village Sud ; public : 90 M1 et 46 PES ont participé à cette manifestation qui était également ouverte à d'autres partenaires (OCCE, MAIF, FOL, MGEN...) ;
- 20 février 2018 : sortie au Fort Desaix ; co-intervention auprès des 32 étudiants de M2 1<sup>er</sup> degré avec le référent défense de l'académie de Martinique ; présentation du parcours citoyen et de pistes pédagogiques de mise en œuvre et de sensibilisation à l'éducation à la défense ;
- 16 avril 2018 : visite des locaux de Martinique 1<sup>ère</sup> ; présentation générale sur l'Éducation aux Médias et à l'Information ; visite des locaux radio et télé par 30 étudiants de M2 1<sup>er</sup> degré ; participation en coulisse à l'enregistrement d'une émission télé ;
- 23 avril 2018 : visite de la mairie de Fort-de-France ; accueil par la 1<sup>ère</sup> adjointe au maire, sur le thème « Citoyenneté et fonction élective » ; exposé du chef de cabinet du maire, sur le

thème « Présentation générale de la collectivité » ; intervention d'un membre du cabinet, sur les « Conseils foyalais, exemple de démocratie participative à l'échelle locale » ;

- Travail en collaboration avec l'académie de Martinique ; intervention du PVS auprès des DUFAE et des M1 encadrement éducatif sur le thème de la prévention de la radicalisation ; intervention de la référente égalité filles/garçons de l'académie de Martinique auprès des étudiants de M2 2<sup>nd</sup> degré sur le thème « égalité filles/garçons : objectifs et leviers pédagogiques » ; co-construction ESPE/Rectorat d'un parcours magistère « Valeurs de la république ».

## 2018-2019

- 10 décembre 2018 : journée de la laïcité et 70<sup>e</sup> anniversaire de la DUDH : matinée : conférence du Pr Jos : « La laïcité en Martinique : son histoire, ses spécificités » ; conférence de l'IA-IPR d'histoire-géographie : « L'universalité des droits de l'homme en question » ; après-midi : animations de quatre ateliers tournants : présentation de l'exposition itinérante sur la laïcité en Martinique ; mise en place du parcours citoyen de l'élève dans le 1<sup>er</sup> degré ; valeurs de la République et éducation à la défense ; former les personnels aux valeurs de la République : l'exemple du CGET ; travail en collaboration avec le rectorat (IEN, délégué à la vie citoyenne), le ministre des armées (réfèrent défense) et la DRJSCS ; public : 100 M1 + 80 M2 dont 40 PES ;
- 28 novembre, 11 décembre, 8 janvier, 18 février, 20 mars 2018-2019 : sorties au Fort Saint-Louis ; co-intervention avec le réfèrent défense de l'académie de Martinique : sensibilisation à l'éducation à la défense et mise en œuvre des quatre parcours du MEN ; public : M2 1<sup>er</sup> degré (24 étudiants dont 15 PES), DUFAE 1<sup>er</sup> degré (32 PES), M2 2<sup>nd</sup> degré (16 étudiants), DUFAE 2<sup>nd</sup> degré (62 stagiaires) ;
- 18 février 2019 : journée d'étude sur l'enseignement de la Shoah ; conférences de deux formateurs du mémorial de la Shoah : « Qu'est-ce qu'un génocide ? » ; « La solution finale de la question juive » ; « Histoire et enseignement de la Shoah » ; public : M2 1<sup>er</sup> degré (24 étudiants dont 15 PES), M2 2<sup>nd</sup> degré (5 étudiants), M1 2<sup>nd</sup> degré (5 étudiants) ;
- 30 avril 2019 : visite des locaux de Martinique 1<sup>ère</sup> ; présentation générale de l'Éducation aux Médias et à l'Information ; visite des nouveaux locaux radio et télé ; participation à l'enregistrement d'une émission radio ; public : M2 1<sup>er</sup> degré (24 étudiants dont 15 PES), DUFAE 1<sup>er</sup> degré (32 PES) ;
- Travail en collaboration avec l'académie de Martinique ; intervention du PVS auprès des DUFAE 2<sup>nd</sup> degré et des M1 encadrement éducatif sur le thème de la prévention de la radicalisation ; intervention de la référente égalité filles/garçons de l'académie de Martinique auprès des étudiants de M2 2<sup>nd</sup> degré sur le thème « égalité filles/garçons : objectifs et leviers pédagogiques » ; co-animation des journées de formation au Fort Saint Louis.

## 2019-2020

- 9-13 décembre 2019 : semaine de la laïcité ; « Les 30 ans de l'affaire des foulards » : venue en Martinique du réfèrent laïcité de l'Inspé de Amiens, et d'un ancien chef d'établissement et ancien député de l'Oise ; conférences croisées : « De l'affaire du foulard à aujourd'hui : état des lieux de la laïcité à l'école » ; présentation et séance découverte de l'exposition itinérante sur la laïcité en Martinique ; public : M1 et M2 des trois mentions, 1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré et encadrement éducatif ;
- 10 décembre, 13 et 14 janvier, 17 et 18 mars : sorties au Fort Saint-Louis ; co-intervention avec le réfèrent défense de l'académie de Martinique : sensibilisation à l'éducation à la défense et mise en œuvre des quatre parcours du MEN ; public : M2 1<sup>er</sup> degré (34 étudiants dont 18 PES), DUFAE 1<sup>er</sup> degré (26 PES), M2 2<sup>nd</sup> degré (18 étudiants dont 5 stagiaires) ;

- Travail en collaboration avec l'académie de Martinique ; intervention de la référente égalité filles/garçons de l'académie de Martinique auprès des étudiants de M2 2<sup>nd</sup> degré sur le thème « égalité filles/garçons : objectifs et leviers pédagogiques ».

**2020-2021** - Activité limitée du fait de la pandémie de Covid-19. Certaines actions ont néanmoins pu être menées, soit en distanciel soit en présentiel :

- 10 décembre 2020 : journée de la laïcité ; intervention en format web-conférence du rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité : « La laïcité dans les Outre-Mer » ; public : M1 et M2 1<sup>er</sup> degré (126 étudiants), 2<sup>nd</sup> degré (68 étudiants), encadrement éducatif (18 étudiants) ;
- 8, 9 et 10 mars 2021 : sorties au Fort Saint-Louis ; co-intervention avec le référent défense de l'académie de Martinique : sensibilisation à l'éducation à la défense et mise en œuvre des quatre parcours du MEN ; public : M2 1<sup>er</sup> degré (28 étudiants dont 16 PES), DUFAE 1<sup>er</sup> degré (32 PES), M2 2<sup>nd</sup> degré (14 étudiants).

### *Contenus des maquettes de 2017*

#### **Mention de master MEEF 1<sup>er</sup> degré**

- EC 111 : Principes du métier : 6 h/CM + 6 h/TD
  - Éléments d'histoire moderne de l'éducation
  - Système éducatif français
  - Principes et valeurs de l'école de la République
  - Laïcité
  - Mise en perspective du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation
- EC 412 : Éducatives transversales (dont parcours éducatifs et éducations à...) : 16 h/TD
  - Éducatives transversales (histoire des arts, éducations à..., parcours éducatifs) dans le 1<sup>er</sup> degré : enjeux, dispositifs et pratiques
  - Mise en œuvre de projets pluridisciplinaires (dont égalité filles/garçons)

#### **Mention de master MEEF 2<sup>nd</sup> degré**

- EC 111 : Principes du métier : 12 h/CM
  - Éléments d'histoire moderne de l'éducation
  - Système éducatif français et principes et valeurs de l'école de la République
  - Laïcité
  - Mise en perspective du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation
- EC 412 : Éducatives transversales (dont parcours éducatifs et éducations à...) : 16 h/CM + 16 h/TD
  - Éducatives transversales (histoire des arts/éducations à.../parcours éducatifs) dans l'enseignement secondaire : enjeux, dispositifs et pratiques
  - Méthodologie et mise en œuvre de projets pluridisciplinaires (dont égalité filles/garçons)

#### **Mention de master MEEF encadrement éducatif**

- EC 111 : Principes du métier : 12 h/CM
  - Éléments d'histoire moderne de l'éducation
  - Système éducatif français et principes et valeurs de l'école de la République
  - Mise en perspective du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation
- EC 121 et 221 : Sociologie de l'éducation : 26 h/CM + 16 h/TD

- Analyse du contexte et approche sociologique des phénomènes scolaires
- EC 122 : Histoire du système éducatif : 12 h/CM + 6 h/TD
  - Évolution, enjeux sociétaux et système éducatif (en complément de l'EC 111)
- EC 123 et 224 : Philosophie de l'éducation : 22 h/CM + 14 h/TD
  - Principes, valeurs et place de l'école dans les sociétés modernes
- EC 142 : Droit et vie scolaire : 10 h/CM + 8 h/TD
  - Législation, fonctionnement d'un EPLE
- EC 412 : Éducatifs transversaux : 16 h/TD
  - Les éducatifs à... dans l'enseignement secondaire : enjeux, dispositifs et pratiques

### **Diplôme universitaire de formation adaptée pour l'enseignement (DUF AE)**

- EC 122 : Faire partager les valeurs de la République : 8 h/TD
  - La laïcité dans le système éducatif français
  - Le parcours citoyen
  - L'Éducation aux Médias et à l'Information
  - L'éducation à la défense
- EC 221 : Enseigner l'analyse laïque du fait religieux : 8 h/TD
- EC 123 : Enseigner à lutter contre les discriminations : 8 h/TD

### *Contenus des maquettes de 2021*

#### **Mention de master MEEF 1<sup>er</sup> degré**

- EC 111 : Exercer le métier en contexte institutionnel : 10 h/CM + 4 h/TD
  - Histoire du système éducatif et politiques éducatives
  - Principes et valeurs de la République
  - Cadre juridique, éthique et réglementaire
- EC 132 : Faire partager les valeurs de la République : 6 h/CM + 12 h/TD
  - La laïcité dans le système éducatif français
  - L'enseignement laïque du fait religieux
  - Le parcours citoyen
  - L'Éducation aux Médias et à l'Information
  - L'égalité fille/garçon
- EC 233 : Faire partager les valeurs de la République : 6 h/CM + 12 h/TD
  - Mise en œuvre des programmes d'EMC du cycle 1 au cycle 3
  - Cadre juridique, éthique, réglementaire
  - Référentiel des compétences
  - Histoire du système éducatif et politiques éducatives

#### **Mention de master MEEF 2<sup>nd</sup> degré**

- EC 111 : Exercer le métier en contexte institutionnel : 12 h/CM + 6 h/TD
  - Histoire du système éducatif et politiques éducatives
  - Principes et valeurs de la République
  - Cadre juridique, éthique et réglementaire
  - La laïcité dans le système éducatif français
  - L'enseignement laïque du fait religieux
- EC 341 : Mettre en œuvre les approches par projet (dont le parcours citoyen) : 8 h/CM + 16 h/TD
  - Le parcours citoyen
  - L'Éducation aux Médias et à l'Information
  - L'égalité fille/garçon

- L'éducation à la défense

### **Mention de master MEEF encadrement éducatif**

- EC 113 : Faire partager les valeurs de la République : 12 h/CM + 12 h/TD
  - Finalités, principes et valeurs, qui fondent le service public d'éducation nationale
  - Laïcité
  - Enseignement laïque du fait religieux

### **Diplôme universitaire de formation adaptée pour l'enseignement (DUFAE)**

- EC 122 : Faire partager les valeurs de la République : 8 h/TD
  - La laïcité dans le système éducatif français
  - Le parcours citoyen
  - L'Éducation aux Médias et à l'Information
  - L'éducation à la défense
- EC 221 : Enseigner l'analyse laïque du fait religieux : 8 h/TD
- EC 123 : Enseigner à lutter contre les discriminations : 8 h/TD

### Enjeux de l'école inclusive

L'offre de formation de l'Inspé de Martinique aux enjeux de l'école inclusive est encore en construction. Le manque de ressources humaines locales implique de rechercher des compétences hors de Martinique, principalement pour les apports scientifiques et universitaires. Par ailleurs, le projet est fait de mobiliser des professionnels de terrain, non nécessairement issus de l'éducation nationale, mais de services de santé. Pour l'année 2021-2022, les interventions réalisées par un maître de conférences missionnaire portent sur les contenus suivants. Ils sont proposés, en tout ou partie, aux étudiants de M1 des trois mentions de master MEEF 1<sup>er</sup> degré, 2<sup>nd</sup> degré, encadrement éducatif, et aussi aux fonctionnaires stagiaires du DUFAE.

- Notion de classification des maladies ;
- Evolution des classifications ;
- Commission Bourgeois ;
- Logiques du handicap en France : réparation, réadaptation, intégration, CIH & CIF ;
- Naissance de l'école inclusive ;
- *Disabilty studies* ;
- *Universal design* ;
- Notion de BEP ;
- Ecole inclusive en France ;
- Identification de l'élève à BEP dans la classe ;
- Rencontres avec la famille ;
- Equipe éducative ;
- Equipe de suivi de scolarisation ;
- Enseignant référent ;
- Démarches MDPH du point de vue des parents ;
- Présentation du GEVASCO ;
- Réflexions sur les adaptations ;
- Inclusion à l'italienne.

La loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 *pour une école de la confiance* indique, au sujet des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé), que, « dans les académies d'outre-mer, ils préparent les enseignants aux enjeux du plurilinguisme et à la scolarisation des enfants allophones ». Par ailleurs, plusieurs rapports récents ont souligné l'importance d'une formation des enseignants et des éducateurs à prendre en compte les spécificités de chaque territoire d'Outre-Mer dans leur pratique professionnelle.

La loi de 2019 et ces rapports récents ont incité les Inspés des Outre-Mer à produire un dossier relatif à la formation des futurs enseignants et personnels d'éducation dans ces territoires. C'est dans ce cadre que l'Inspé de Martinique se propose de renforcer significativement ce domaine dans son offre de formation renouvelée.

- Septembre 2021. *Pédagogies adaptées et cultures locales en Outre-Mer. Contextes d'enseignement des Langues et Cultures Régionales en Outre-Mer*. Dossier du Réseau national des Inspé (**annexe A3 06**).
- Juin 2021. *Enseignement dans les Outre-mer - dans les territoires en dépression démographique*. Rapport d'information n°4204 de l'Assemblée nationale.
- Décembre 2020. *Évaluation des dispositifs favorisant la prise en compte des situations de plurilinguisme mis en place dans les académies d'Outre-mer et à Wallis-et-Futuna*. Rapport de l'inspection générale, de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR).
- Décembre 2020. *Le système éducatif dans les académies ultramarines*. Rapport de la Cour des Comptes.

### **Contexte d'éducation, d'enseignement et d'apprentissage en Martinique**

Le contexte plurilingue et multiculturel martiniquais résulte de la présence sur le territoire, outre d'élèves de Martinique et de France hexagonale, d'élèves allophones provenant des îles voisines et d'ailleurs. La Martinique se caractérise ainsi par une diversité de langues vivantes régionales, présentes sur le territoire (créoles guadeloupéen, guyanais, réunionnais, haïtien, saint-lucien, cubain...), en plus du créole martiniquais et du français. Cette situation produit des pratiques de communication alternant le français et les créoles, de façon consciente ou inconsciente, voire mixant d'autres langues ou variétés de créoles. Par ailleurs, les élèves et les enseignants ont une conscience plutôt vague du plurilinguisme et du multiculturalisme dont ils sont porteurs. Perregaux (2004)<sup>2</sup> relève un manque de conscience patent des enseignants face à la situation plurilingue des élèves, voire de la leur et de celle du milieu en soi.

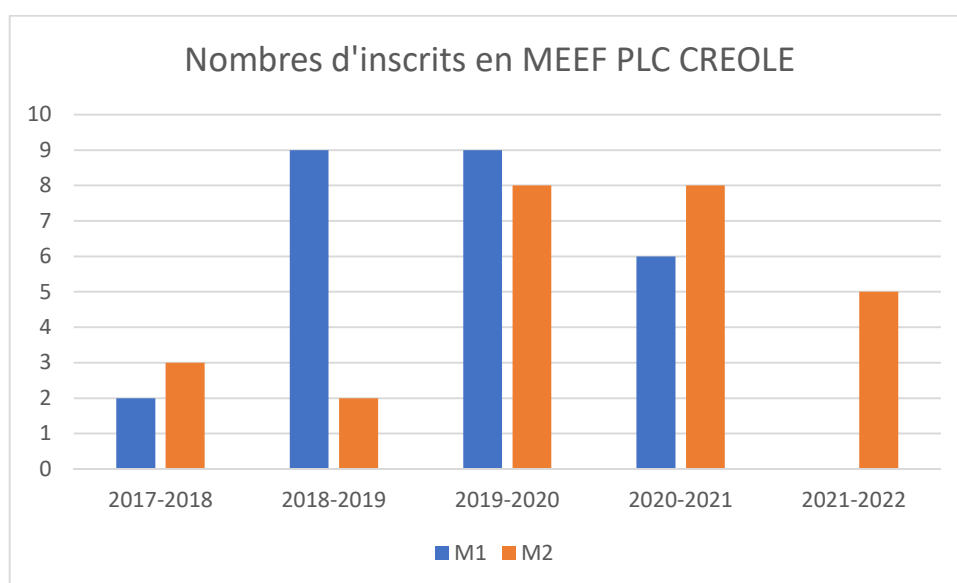
Tenant compte de ces éléments, la nouvelle offre de formation de l'Inspé de Martinique s'attache à sensibiliser et à valoriser le plurilinguisme et le multiculturalisme dans les pratiques professionnelles des futurs et nouveaux enseignants et éducateurs. Cela se traduit, entre autres, en masters MEEF 1<sup>er</sup> degré et encadrement éducatif, par un enseignement du « créole pour tous » (et non pas seulement pour celles et ceux qui se préparent au CRPE LVR). Il s'agit aussi de proposer des enseignements qui sensibilisent et valorisent les langues et cultures présentes sur le territoire, notamment le créole, marqueur identitaire et en usage courant. Il s'agit enfin de faire valoir les compétences linguistiques et les expériences multiculturelles en répondant aux besoins et aux enjeux de la Martinique, territoire insulaire en relation avec les régions voisines et les espaces plus éloignés.

---

<sup>2</sup> Perregaux, C. (2004). Prendre appui sur la diversité linguistique et culturelle pour développer aussi la langue commune. *Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle*. Numéro thématique : Français et langues étrangères et régionales à l'école. Quelles interactions ? 29, 147-166.

On note toutefois que l'effectif du parcours PLC créole du master MEEF 2<sup>nd</sup> degré de l'Inspé de Martinique est en diminution, alors que, de 2017 à 2021, il y a régulièrement au moins un lauréat parmi les cinq postes mis au concours. Pour les autres étudiants, en première année et en deuxième année de master, trois axes sont envisagés, chacun étant relayé par des éléments constitutifs (EC) pensés de façon intégrative et complémentaire. Cela dit, quel que soit le master MEEF, trois objectifs communs sont considérés :

- Développer la connaissance, les enjeux et les perspectives éducatives, didactiques et pédagogiques, de l'enseignement de la LVR (cadre institutionnel, dispositifs...) ;
- Appréhender la richesse et les enjeux du multiculturalisme (partages, collaborations, partenariats...) ;
- Interroger le milieu et envisager des réponses éducatives, didactiques et pédagogiques, adaptées (parcours éducatifs, supports, concours...).



### **Axe 1. Konteks péyi**

*Konteks péyi* dévoile, questionne et investit, le plurilinguisme et le multiculturalisme, en mettant en perspective les dimensions socio-historiques, linguistiques et culturelles, nécessaires pour comprendre et appréhender les contextes éducatifs francophones, créolophones, bi/plurilingues, présents et parfois passés, appartenant aux environnements ambiants et environnants. Ces éléments constitutifs délivrés dès la première année des différents parcours de master MEEF constituent le socle d'une culture du territoire, commune et partagée. Parallèlement, chaque parcours est amené à interroger et comprendre l'environnement compte tenu des besoins et des profils variés des élèves, afin d'installer et faire vivre un climat propice à l'expérience de l'altérité et de la diversité culturelle, dans le respect des valeurs de la République et des principes de la laïcité. Globalement, trois objectifs sont poursuivis :

- Comprendre le cadre et les enjeux socio-historiques, culturels et éducatifs, du territoire et de ses relations avec les autres espaces (repères, événements, coopération...) ;
- Connaître et mobiliser les ressources socio-professionnelles, institutionnelles, environnementales, artistiques et scientifiques disponibles ;
- Connaître et s'ouvrir aux individus, aux langues et aux cultures, du territoire et des autres espaces (autres régions et/ou territoires de France et d'ailleurs, diasporas, Caraïbe, Amériques, Europe...).

## Axe 2. Apprendre ou se perfectionner en langue créole

L'enseignement du créole à l'Inspé de Martinique s'emploie à valoriser la langue créole qui cohabite avec la langue française sur le territoire. La réflexion métalinguistique engagée s'appuie sur l'approche contrastive et la médiation, constitutives du répertoire linguistique des apprenants dans les processus d'apprentissage des langues, mais aussi dans l'épanouissement des individus. Plusieurs niveaux sont offerts aux étudiants allant du débutant à l'expert. Trois objectifs sont visés :

- Connaître ou renforcer les bases de la linguistique créole (phonétique, phonologie, graphie, grammaire, rhétorique) en la comparant à celle des autres langues (français notamment, mais aussi anglais, espagnol...);
- Pratiquer l'oral et l'écrit du créole (genres variés, registres divers, différents niveaux de langue...);
- Saisir la complexité des expressions et des situations langagières individuelles, familiales, mais aussi sociales et professionnelles (transmission, pratiques, normes...) et aborder le fait bilingue de manière réflexive.

## Axe 3. Enseignement et éducation plurilingue

L'enseignement en contexte plurilingue explore les stratégies et les ressources didactiques, pédagogiques, éducatives et culturelles, permettant d'accompagner au mieux les élèves dans leur répertoire bilingue et plurilingue. Une telle approche permet aux étudiants du master MEEF 1<sup>er</sup> degré désireux de choisir la spécialité LVR créole de le faire de façon volontaire et éclairée.

### Master MEEF 1<sup>er</sup> degré : 72 HETU

N° UE	Blocs de compétences et axes de formation	N° EC	Intitulés des EC	Indications de contenus	Blocs d'activités	Semestre	H ETU
14	B3 - Enseignement des fondamentaux	141	Enseigner en contexte multiculturel	Contextes martiniquais / Enjeux du plurilinguisme et du multiculturalisme et scolarisation des élèves allophones du cycle 1 au cycle 3 / FLE	D	1	12
14	B3 - Enseignement des fondamentaux	142	Apprendre ou se perfectionner en créole	Niveau débutant ou niveau expert	D	1	12
24	B3 - Enseignement des fondamentaux	241	Enseigner en contexte multiculturel	Contextes martiniquais / Enjeux du plurilinguisme et du multiculturalisme et scolarisation des élèves allophones du cycle 1 au cycle 3 / FLE	D	2	12
24	B3 - Enseignement des fondamentaux	242	Apprendre ou se perfectionner en créole	Niveau débutant ou niveau expert	D	2	12
31	A3 - Communication professionnelle	313	Enseigner le créole	Enseigner le créole	D	3	12
41	A3 - Communication professionnelle	412	Enseigner le créole	Enseigner le créole	D	4	12



Concernant le tronc commun du master MEEF 2<sup>nd</sup> degré, la formation qu'offre l'Inspé a pour vocation d'enrichir la pratique professionnelle de la donne plurilingue et multiculturelle en appréhendant les pistes qu'offrent, au choix de l'étudiant, les créoles (EC 431 option A), le patrimoine et la culture du territoire et de la Caraïbe (EC 431 Option C), l'enseignement bilingue (EC 431 Option D) et le français langue étrangère / FLE (EC 431 Option E).

### Master MEEF 2<sup>nd</sup> degré : 36 HETU (+ 16 HETU au choix)

N° UE	Blocs de compétences et axes de formation	N° EC	Intitulés des EC	Indications de contenus	Blocs d'activités	Semestre	H ETU
14	B3 - Efficacité de l'enseignement	144	Enseigner en contexte multiculturel	Contextes martiniquais / Enjeux du plurilinguisme et du multiculturalisme et scolarisation des élèves allophones	D	1	12
24	B3 - Efficacité de l'enseignement	245	Enseigner en contexte multiculturel	Contextes martiniquais / Enjeux du plurilinguisme et du multiculturalisme et scolarisation des élèves allophones	D	2	12
31	A3 - Communication professionnelle	312	Communiquer en langue vivante étrangère (ou LVR)	Pratique d'une LVE / LVR (au choix)	A	3	16
31	A3 - Communication professionnelle	312 D	Communiquer en langue vivante étrangère (ou LVR)	Créole			
43	B3 - Efficacité de l'enseignement	431	Enrichir ses pratiques	Enrichissement (au choix)	D	4	12
43	B3 - Efficacité de l'enseignement	431 A	Enrichir ses pratiques	Créoles			
43	B3 - Efficacité de l'enseignement	431 C	Enrichir ses pratiques	Patrimoine et culture			
43	B3 - Efficacité de l'enseignement	431 D	Enrichir ses pratiques	Enseignement bilingue			
43	B3 - Efficacité de l'enseignement	431 E	Enrichir ses pratiques	FLE			

### Master MEEF encadrement éducatif : 48 HETU

N° UE	Blocs de compétences et axes de formation	N° EC	Intitulés des EC	Indications de contenus	Blocs d'activités	Semestre	H ETU
13	B3 - Vie scolaire et suivi des élèves	134	Eduquer et encadrer en contexte multiculturel	Contextes martiniquais / Enjeux du plurilinguisme et éducation des élèves allophones	D	1	12
23	B3 - Vie scolaire et suivi des élèves	236	Eduquer et encadrer en contexte multiculturel	Contextes martiniquais / Enjeux du plurilinguisme et éducation des élèves allophones	D	2	12
31	A3 - Communication professionnelle	315	Apprendre ou se perfectionner en créole	Niveau débutant ou niveau expert	D	3	12

41	A3 - Communication professionnelle	413	Apprendre ou se perfectionner en créole	Niveau débutant ou niveau expert	D	4	12
----	--	-----	--	-------------------------------------	---	---	----

Culture scientifique et technologique

*Bilan de ce qui a été fait pendant la période 2017-2021*

En Martinique, le développement d'une culture scientifique et technologique est l'un des enjeux de la formation du 1<sup>er</sup> degré. Une charge de mission a ainsi été créée auprès de la direction de l'Inspé. Au cours de la période 2017-2021, différentes actions ont été réalisées avec les étudiants de master MEEF 1<sup>er</sup> degré et les fonctionnaires stagiaires du DUFAE, dans le cadre de leur formation :

- Action 1 : Organiser des journées d'étude sur l'éducation au développement durable (en 2019) ;
- Action 2 : « Découverte scientifique de la Martinique »
  - Faire vivre les partenariats établis avec des organismes et des associations du monde scientifique ;
  - Participer à des actions comme :
    - la Fête de la science (étudiants animateurs de stands),
    - les jardins partagés de Trénelles-Citron,
    - la découverte du milieu marin et des mammifères marins,
    - les visites d'entreprises et de tiers-lieux : Martinique recyclage, SMTVD, salle d'exposition d'EDF,
    - le *world clean-up day* et le nettoyage de la plage du Carbet ;
  - Augmenter la visibilité de l'ESPE auprès des publics scolaires et non scolaires ;
  - Rencontrer / échanger avec des partenaires scientifiques de l'école ;
  - Diffuser et transmettre des connaissances en direction d'un public scolaire.
- Action 3 : Aménager et rééquiper les salles de sciences et de technologie (achat d'une imprimante 3D) et valoriser le parc de l'ESPE (mise en place d'un mini jardin pédagogique, afin de proposer des situations de formation lors desquelles les étudiants vivent, puis analysent des situations d'investigation scientifique).
- Action 4 : « Café-U » : Renforcer la culture scientifique des étudiants en formation à l'Inspé par des présentations d'intervenants scientifiques extérieurs.

*Perspectives pour la période 2022-2027*

Axes stratégiques du projet	Propositions en relation avec l'enseignement des sciences et de la technologie
Axe 1. Développer une communauté apprenante	Produire des outils pédagogiques (séquences, capsules vidéo...) visant à promouvoir les apprentissages scientifiques en prenant appui sur des ressources locales
Axe 2. Renforcer l'ancrage des formations dans le contexte local et international	Poursuivre des actions de découverte scientifique de la Martinique : établir un répertoire de sites, lieux, associations, ressources documentaires, pouvant être exploités dans un cadre scolaire Présenter des intervenants extérieurs issus du monde scientifique ou visiter des sites S'investir dans une ou plusieurs actions scientifiques (Fête de la science...) avec des partenaires conventionnés (Carbet des Sciences, Réseau Canopé...)
Axe 3. Renforcer voire repenser l'adossement à la recherche des formations	Organiser une journée d'études sur des contenus scientifiques avec des chercheurs et des partenaires du monde scientifique
Axe 4. Amplifier la démarche qualité	Réaliser des projets à l'Inspé intégrant la mise en œuvre d'ODD (tri des déchets, économies d'eau et d'énergie...)

## Bilan de la période 2017-2021

Equipements. Durant la période 2017-2021, l'équipe du numérique a contribué à la mise à niveau, la modernisation et la fiabilisation, des infrastructures numériques et des services numériques de l'Inspé. Cela passe par la migration des serveurs et des services en accès sécurisé, le développement de connexions wifi sur le campus, la remise à niveau des salles avec des équipements numériques récents (TBI, webcam, micros, ordinateurs...).

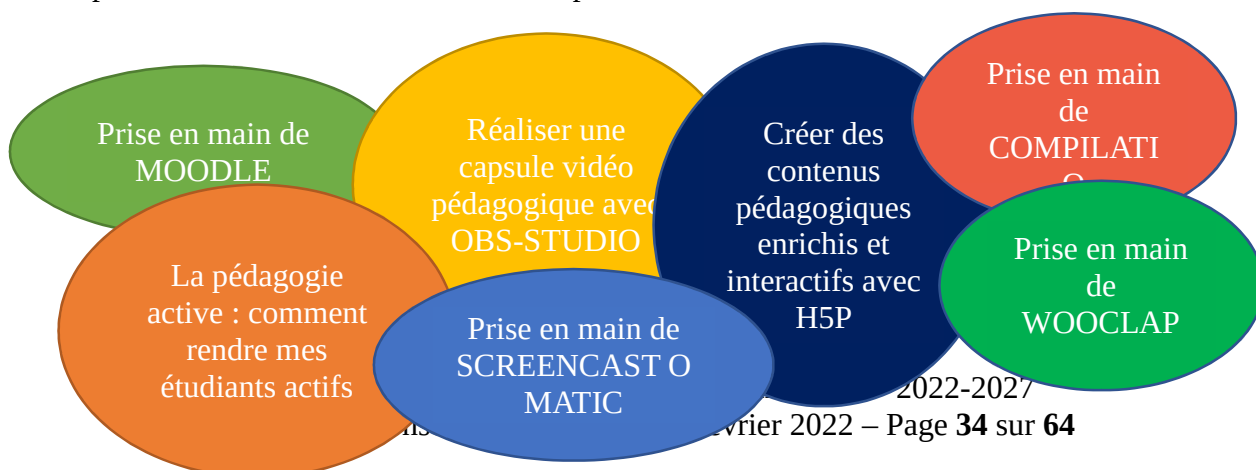
Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place d'un enseignement comodal, l'Inspé s'est vu attribuer récemment trois tableaux interactifs de dernière génération. Le service du numérique a élaboré un tutoriel de formation pour les usagers. Enfin, le service vient de mettre en place un système de prêt de matériel audiovisuel et numérique pour les étudiants et les formateurs.

Formation du personnel. La nomination, en décembre 2020, d'une nouvelle ingénieure pour l'enseignement numérique a contribué à la mise en place des initiatives suivantes, en collaboration avec le rectorat et Réseau Canopé :

- *Les midis pile* consistent en des permanences à l'Inspé, un jeudi par mois entre midi et deux. Le service numérique et la bibliothèque du campus de Fort-de-France répondent aux questions des enseignants, des étudiants, du personnel biatss, quant à l'utilisation d'outils numériques et bureautiques (Moodle, Mahara, Zotéro, Dumas, Word, Excel et PowerPoint), en distanciel ou en présentiel.
- *Les péda'storming* sont des ateliers clés en main de 45 minutes avec des conseillères pédagogiques sur différentes thématiques, en distanciel ou en présentiel.
- *Les pédago'punch* correspondent à des séminaires avec des experts internationaux sur les questions de pédagogies en distanciel ou en présentiel. En présentiel, un séminaire se tient pendant trois jours au cours desquels des ateliers et des tables rondes sont organisés. Pour l'édition 2021-2022, les intervenants sont :

Invité	Intitulé du séminaire
Serge Gerin-Lajoie Université Téléq-Canada	L'enseignement comodal : avantages limites et défis
Marcel Lebrun Université Catholique de Louvain	La pédagogie inversée- la classe inversée quels effets ?
Jacques Rodet Expert Digital Learning	La comodalité et l'accompagnement des apprenants
André Tricot Université Paul Valéry Montpellier 3	La charge cognitive des enseignants

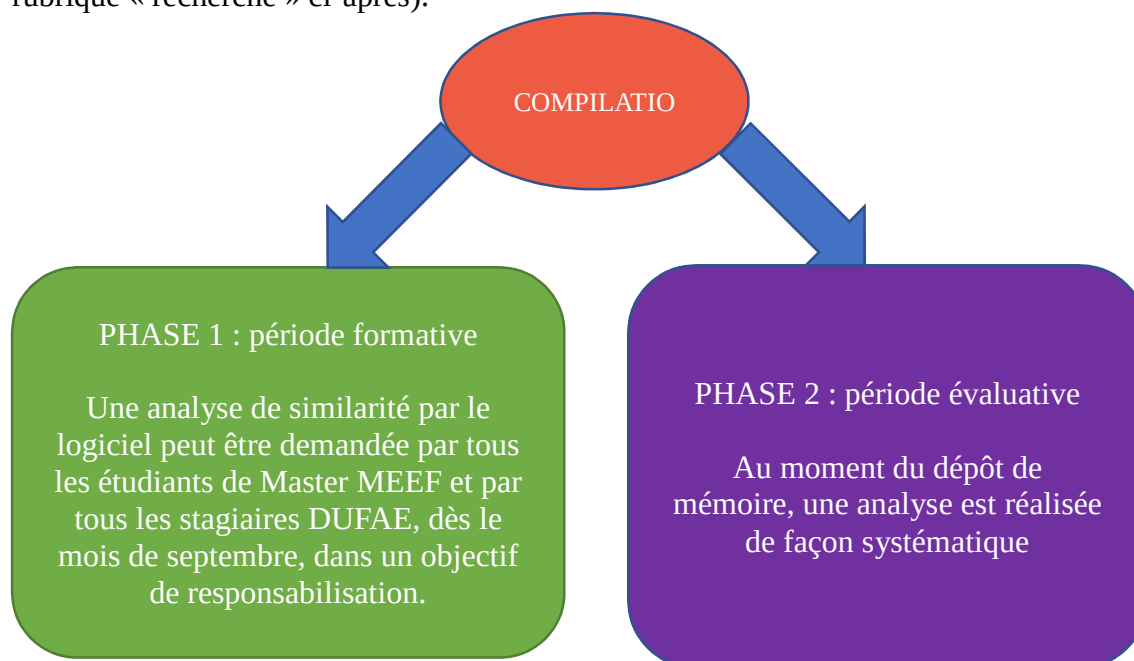
- *Les ateliers de l'Inspé de Martinique* proposent une offre de formation à destination des enseignants de l'Inspé, de l'université des Antilles, des enseignants de l'académie et des personnels biatss, en distanciel ou en présentiel.



- Pour l'édition 2021-2022, les intervenants sont :

Invité	Intitulé du séminaire
Hélène Tyrbas de Chamberet Université de Laval	12 formules pédagogiques utilisables à distance
Vassiliki Michou Sorbonne Université	Initiation à la méthode ABC Learning Design d'accompagnement à la conception rapide de scénario d'apprentissage
Elodie Trinh Université Gustave Eiffel	Concevoir un module d'auto-formation

Lutte contre le plagiat. Le service du numérique est responsable de la mise en place d'une politique d'utilisation du logiciel Compilatio, afin de lutter efficacement contre le plagiat (voir aussi la rubrique « recherche » ci-après).



Formation des étudiants. Afin de permettre aux usagers une prise en main optimale des outils numériques mis à leur disposition, le service du numérique a élaboré un certain nombre de tutoriels au format PDF et en capsule vidéo. Un module d'auto-formation à Moodle est ainsi en cours d'élaboration.

Enseignements. A partir de l'année 2021-2022, l'Inspé de Martinique expérimente la certification Pix + Edu dans le cadre des nouvelles maquettes de formation des masters MEEF (voir aussi la rubrique « politique du numérique éducatif » ci-après). Cette expérimentation se traduit par une formation adossée au référentiel CRCN édu. A ce jour, ce référentiel n'est toujours pas entièrement validé par le ministère ; il est organisé en cinq domaines qui sont les suivants :

- Domaine 1 - Développement professionnel : utiliser le numérique pour interagir et se former dans son environnement professionnel ;
- Domaine 2 - Gestion des ressources numériques : identifier, sélectionner, adapter, produire des ressources numériques pédagogiques ;
- Domaine 3 - Enseignement-apprentissage avec et par le numérique : concevoir, scénariser, évaluer, mettre en œuvre des situations d'enseignement-apprentissage ;
- Domaine 4 - Prendre en compte la diversité des apprenants et les rendre autonomes : inclure et rendre accessible, différencier et engager les apprenants ;

- Domaine 5 - Développer les compétences numériques des apprenants : développer, évaluer et certifier les compétences numériques des apprenants (CRCN / Pix).

## Perspectives pour la période 2022-2027

### Formation et enseignement

Axes stratégiques du projet	Propositions en relation avec le numérique
Axe 1. Développer une communauté apprenante	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser le projet de la salle de pédagogie active soit un <i>Learning Lab</i>.</li> <li>• Mettre en place un service de formation continue des personnels formateurs et biats au sein de l'Inspé de Martinique, dès la rentrée de septembre 2022.</li> <li>• Mettre en place la formation, l'évaluation et la certification, des compétences numériques du nouveau référentiel de compétences Pix +Edu par l'ensemble de la communauté des formateurs, dans les différentes mentions et diplômes universitaires proposés aux étudiants de l'Inspé.</li> <li>• Développer des outils et leurs usages exploités sur le terrain, au sein des formations initiales (élèves) et continues (personnels).</li> <li>• Elaborer un module d'autoformation à Moodle.</li> </ul>
Axe 2. Renforcer l'ancrage des formations dans le contexte local et international	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir, en partenariat avec la Drane, des contenus de formation et d'outils numériques utilisés dans les formations initiales et continues au sein de l'académie de Martinique.</li> <li>• Diversifier les modalités de formation (comodalité, hybridation, etc.) pour atteindre différents publics d'apprenants (publics salariés ou publics éloignés du site d'Inspé).</li> <li>• Etablir un partenariat avec <i>University of the West Indies</i>, Teluq, UQAM.</li> </ul>
Axe 3. Renforcer voire repenser l'adossement à la recherche des formations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer le recueil, le traitement et l'analyse des données de recherche par la formation à des outils et des services numériques.</li> <li>• Accompagner les formateurs de l'Inspé à des fins de recherche, à toute une série de captations vidéo sur le terrain et en classe.</li> <li>• Mettre en œuvre un projet de dispositif de formation continue des personnels basé sur la méthodologie de la recherche.</li> <li>• Organiser une journée d'études une fois par an.</li> </ul>
Axe 4. Amplifier la démarche qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir un meilleur accompagnement des apprenants dans leurs apprentissages avec des outils numériques, pour résorber la fracture numérique</li> </ul>



**Infrastructures.** L'équipe du numérique fait le projet d'aménagement d'une salle de pédagogie active, soit un *Learning Lab*, à l'Inspé de Martinique. Le *Learning Lab* est un espace pouvant accueillir jusqu'à 70 personnes. Cet espace, du fait de sa grande modularité, est adapté à des pratiques de pédagogie par problème et/ou par projet et permet des configurations de travail variées. Il peut également accueillir des ateliers de créativité et devrait être le premier *Learning Lab* de

l'espace caraïbe. Le matériel de visioconférence envisagé permet à des étudiants et à des enseignants de participer et de partager des contenus de cours, aussi bien à distance qu'en présentiel. L'un des objectifs du projet est de contribuer au rayonnement de l'Inspé de Martinique et de développer les collaborations internationales avec la Caraïbe, l'Amérique latine voire l'Amérique du Nord.



Mise en œuvre de la démarche qualité

### **Bilan de la période 2017-2021**

La volonté de mettre en place une démarche qualité à l'ESPE de Martinique est un axe stratégique du dossier d'accréditation 2017-2021 (**annexes A2 02a et 02b**). Plusieurs pistes y sont mentionnées, réparties sur trois projets principaux et complémentaires :

- L'évaluation de la formation par les étudiants ;
- Les conseils de perfectionnement ;
- La réalisation et l'exploitation d'enquêtes de suivi des cohortes et d'insertion professionnelle.

Pour l'ESPE de Martinique, ce travail est confié à un chargé de mission à la démarche qualité. Ces travaux peuvent également être intégrés à un observatoire de la vie étudiante au niveau de l'université des Antilles.

Evaluation de la formation par les étudiants. Le dossier d'accréditation 2017-2021 prévoit à la fois une évaluation par un auto-positionnement des étudiants à différents moments de la formation et par une enquête annuelle de satisfaction. Ces données statistiques doivent alimenter le travail des conseils de perfectionnement. Deux enquêtes de satisfaction ont été menées en juin 2017 et juin 2018. Elles ont concerné 75 étudiants en 2017 et 85 en 2018. Ces enquêtes n'ont pas été réellement utilisées par les conseils de perfectionnement. Par ailleurs, l'auto-évaluation des compétences des étudiants de l'Inspé qui est le mode d'évaluation des stages de deuxième année de master MEEF n'est réalisée que depuis la rentrée 2021.

Conseils de perfectionnement. Globalement, ces conseils se sont régulièrement tenus, mais plusieurs limites à leur efficacité ont été relevées (**annexe A2 11**). Dans certains conseils, on note une absence de partenaires extérieurs, mais aussi une faible influence sur l'amélioration concrète des formations.

Enquêtes de suivi de cohortes et d'insertion professionnelle. Durant la période 2017-2021, l'Inspé de Martinique n'a pas eu connaissance de ce type d'enquêtes qui auraient dû être produites par l'observatoire de la vie étudiante de l'établissement. Dans un contexte où l'entrée dans les métiers de l'enseignement est parfois difficile pour les débutants, ces données sont pourtant décisives dans le cadre de la démarche qualité.

Bilan synthétique. Les conseils de perfectionnement et les enquêtes de satisfaction existent et leur utilité apparaît variable. Ils ne permettent pas encore d'améliorer la formation proposée. L'enquête de suivi de cohortes et d'insertion professionnelle est un élément essentiel pour une démarche qualité efficace. Son absence est donc pénalisante. Néanmoins, la collecte d'informations n'est pas de la responsabilité de l'Inspé, mais relève de celle de l'université des Antilles. La période écoulée a montré que l'institut ne dispose pas des compétences et de la technicité nécessaire pour mener à bien ce type d'enquête.

### **Perspectives pour la période 2022-2027**

Relancer les conseils de perfectionnement. Pour les étudiants, ces conseils devraient être un lieu où s'expriment des constats et où les difficultés survenues en cours d'année peuvent trouver des solutions. Pour les personnels, ces conseils devraient permettre d'identifier des points de vigilance afin d'améliorer la qualité du travail effectué. Pour les responsables de mention et plus globalement pour les pilotes des formations, ces conseils devraient permettre d'obtenir un retour objectif des forces et des faiblesses de chaque mention.

Le mode de fonctionnement de ces conseils est le consensus. Ce consensus et la confiance qu'il suppose ne peuvent être obtenus que par des échanges continus en amont et au-delà des réunions formelles des conseils. Un effort de clarification et de communication du fonctionnement de ces conseils doit donc être fait pour que les acteurs concernés en perçoivent l'utilité et s'impliquent dans leur fonctionnement. Des perspectives d'amélioration des formations à court-terme peuvent également permettre d'impliquer davantage les acteurs. La présence de partenaires extérieurs à l'Inspé pourrait également dynamiser ces conseils. La présence d'un représentant du service commun de documentation (SCD) pourrait également être envisagée.

Les conseils de perfectionnement (CDPe) peuvent alors émettre deux types de propositions :

- des propositions à soumettre au conseil de l'institut pour améliorer un aspect structurel de la formation ; ces propositions font l'objet d'un suivi et d'un point d'information au CDPe suivant ;
- des propositions d'amélioration qui ne nécessitent pas de délibération du conseil de l'institut. Ces dernières sont formulées avec un échéancier et font l'objet d'un suivi lors des CDPe suivants.

Les CDPe sont associés à l'élaboration des enquêtes de satisfaction et à l'exploitation de leurs résultats.

Relancer l'enquête de satisfaction. Il est essentiel de disposer d'un outil statistique fiable et régulier qui mesure la satisfaction des étudiants quant à la formation dispensée. Pour qu'il soit pertinent, cet outil doit être co-élaboré par les différents acteurs de la formation. Il convient également de s'assurer que le maximum d'étudiants complète l'enquête. Un dispositif d'incitation forte doit être mis place dans cette perspective. Le calendrier de mise en œuvre, présenté ci-après, a pour but d'élaborer collectivement et progressivement une prochaine enquête de satisfaction.

Date	Instance	Action
Janvier 2022	Conseils de perfectionnement	Présentation d'un canevas de questions communes à l'ensemble des mentions, basé sur les enquêtes réalisées en 2017 et 2018. Les membres des CDPe s'expriment et amendent éventuellement ces questions.
Entre janvier et avril 2022	COSP de l'institut Conseil de l'institut	Prise de connaissance des comptes rendus de réunion des CDPe et validation des questions communes aux quatre mentions de master.
Juin 2022	Etudiants des quatre mentions	Enquête à renseigner en ligne.
Juillet 2022	Conseils de perfectionnement	Communication des résultats de l'enquête (par mention concernée), échanges sur la nécessité de compléter l'enquête commune par des questions spécifiques aux mentions.
Janvier 2023	Conseils de perfectionnement	Rappel des questions et des résultats de l'enquête de satisfaction de juin 2022. Propositions de questions spécifiques à la mention.
Entre février et avril 2023	COSP de l'institut Conseil de l'institut	Valide/amende les questions proposées par les CDPe.
Juin 2023	Etudiants des quatre mentions	Enquête à renseigner en ligne.

Les conseils de perfectionnement du mois de juillet 2022 examinent les résultats des enquêtes de satisfaction et proposent éventuellement des améliorations qui sont soumises au COSP puis au conseil de l'institut.

Construire une enquête d'insertion. Le bilan des années écoulées fait apparaître un besoin de technicité pour ce qui concerne le recueil, le stockage, la mise à disposition et l'analyse de données statistiques concernant les parcours des étudiants. Un dialogue doit être engagé avec les services de l'université des Antilles susceptibles d'aider l'Inspé et notamment avec l'observatoire de la vie étudiante. L'objectif est d'établir des procédures pour obtenir régulièrement les informations mentionnées dans le dossier d'accréditation 2017-2021 :

- Indicateurs des effectifs et des caractéristiques des usagers : N° INE ; Nom ; Prénom ; Date de naissance ; Genre ; Dernier diplôme obtenu ; Discipline du dernier diplôme obtenu ; Adresse géographique lors de la 1<sup>ère</sup> inscription à l'ESPE ; Statut socioprofessionnel ; Programme international ; Régime d'inscription à l'ESPE ; Titulaire d'une bourse ; Fonctionnaire stagiaire ; Affectations ; Concours obtenu ; Situation de handicap ; Père ou mère de 3 enfants ; Sportif de haut niveau ; Langue vivante étrangère ; Codes Apogée des inscriptions ;
- Indicateurs des taux de réussite aux diplômes et aux concours : Résultat de l'année au diplôme ; Mention obtenue au diplôme ; Résultat à l'admissibilité aux concours ; Résultat à l'admission aux concours ; Académie d'inscription ; Titularisation ;
- Indicateurs de l'insertion professionnelle des étudiants : Adresses électroniques ; Mention de master MEEF ; Parcours du master MEEF ; Année de 1<sup>ère</sup> inscription en master MEEF ; Nombre d'années d'inscription en master MEEF (vers une enquête d'insertion professionnelle).

#### Perspectives synthétiques

- La composition nominative et la date des conseils de perfectionnement sont établis annuellement le plus tôt possible afin de permettre un travail effectif de ses membres dès le début de l'année notamment par le biais d'un espace numérique de partage dédié.
- Les comptes rendus des CDPe sont rédigés et diffusés rapidement auprès des étudiants et personnels concernés.
- L'ordre du jour des CDPe s'organise autour deux grands thèmes :  
la mise au point et/ou l'analyse des enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle ;  
la formulation de propositions visant à améliorer la formation de la mention concernée.
- L'Inspé de la Martinique réalise annuellement une enquête de satisfaction auprès de ses étudiants.



Cette enquête est élaborée en concertation avec les conseils de perfectionnement des quatre mentions de master MEEF.

- Les liens avec les services statistiques de l'université chargés de la réalisation de l'enquête de suivi de cohorte et d'insertion professionnelle sont réactivés afin de collecter et d'exploiter ces informations, notamment lors des conseils de perfectionnement.
- Ces perspectives sont discutées et précisées par les conseils de perfectionnement de l'année 2022, puis ils sont mis en forme dans une charte de la démarche qualité soumise au conseil de l'institut au plus tard en juin 2023.
- La ou le chargé de mission démarche qualité coordonne ces travaux en lien étroit avec la direction de l'Inspé et avec le service de la scolarité.

#### Moyens administratifs et techniques

- *Moyens administratifs et techniques à l'appui des formations*

L'Inspé de Martinique dispose de 26 emplois de personnels administratifs et techniques, organisés en six services et placés sous l'autorité du responsable administratif et financier (**annexe A3 09**) :

- Service de la direction (N=4) ;
- Service technique et logistique (N=9 ; ⚠ dont un emploi de contractuel mis régulièrement à disposition par le pôle Martinique, suite à un redéploiement arbitraire d'un emploi de titulaire vers le pôle) ;
- Service de la scolarité (N=5) ;
- Service des finances et du budget (N=3) ;
- Service des ressources humaines (N=2) ;
- Service du numérique (N=2).

Si la plupart des personnels est mobilisée pour des missions de mise en œuvre des formations, une partie des personnels se consacre toutefois aux missions de gestion du campus de Fort-de-France, en collaboration avec les services du pôle universitaire de Martinique. En ce qui concerne la gestion des formations, deux services sont principalement concernés :

- Le service de la scolarité et, prochainement, des relations internationales (un personnel de catégorie A, deux B, deux C) ;
- Le service du numérique et, prochainement, de la formation continue des personnels (un ingénieur en enseignement numérique et un technicien audio-visuel).

Par ailleurs, le campus de Fort-de-France accueille une bibliothèque dépendant du service commun de documentation (SCD) et un ingénieur dépendant de la direction des systèmes d'information et du numérique (DSIN) de l'université des Antilles. Il faut ajouter la présence active, sur le campus, de Réseau Canopé, locataire et partenaire de l'Inspé depuis de très nombreuses années.

### 3.3 Place de la recherche

#### Articulation formation-recherche

- *Modalités d'articulation formation / recherche (projet de recherche de l'étudiant, place de la recherche dans les UE de la maquette, cahier des charges du mémoire)*

## L'écosystème de la recherche scientifique

Au sein de l'université des Antilles, l'Inspé de Martinique occupe une position excentrée à cause de plusieurs facteurs :

- Son positionnement sur le campus de Fort-de-France (traditionnellement considéré comme le deuxième campus du pôle universitaire de Martinique, auparavant siège de l'école normale, puis de l'IUFM et de l'ESPE) qui ne permet pas des relations régulières avec les activités qui se réalisent sur le campus de Schoelcher (considéré comme le campus principal de Martinique, puisque c'est là que sont localisés les bureaux administratifs du pôle et les laboratoires de recherche) ;
- L'absence de structures et de ressources matérielles (espaces, laboratoires, salles, ordinateurs, etc.) et humaines (personnel de soutien administratif et technique) dédiées à la recherche ;
- Les difficultés pour accéder aux infrastructures de recherche et aux solutions logistiques qui pourraient faciliter la collaboration entre les chercheurs au sein d'une université qui est localisée sur deux îles et qui fédère six campus. Les distances géographiques sont amplifiées par la fracture numérique (réseau Internet moyennement performant, méconnaissance des outils mis à disposition par l'université ou d'autres organismes, comme les TGIR).

Les enseignants-chercheurs de l'Inspé de Martinique sont tous affiliés à un laboratoire de recherche. Des relations privilégiées existent avec trois équipes d'accueil :

- *Centre de Recherches et de Ressources en Éducation et Formation* (CRREF – EA 4538). Plusieurs formateurs de l'Inspé sont affiliés à cette équipe d'accueil (1 PR et 2 MCF, membres titulaires, mais aussi, en tant qu'associés, 1 PRCE, 1 IEN en détachement et 1 enseignant contractuel).
- *Centre de Recherches Interdisciplinaires en Lettres Langues Arts et Sciences Humaines* (CRILLASH – EA 4095). Les formateurs de l'Inspé qui y sont affiliés (1 PR, 3 MCF) organisent des manifestations scientifiques au sein de l'Inspé, notamment des journées de recherche. Le CRILLASH soutient aussi les rencontres du CEREAP (*Centre d'études et de recherches en esthétique et arts plastiques*, équipe interne), qui se tiennent plusieurs fois par an (à l'Inspé et ailleurs) et qui réunissent régulièrement des chercheurs, artistes, praticiens et intellectuels de l'île.
- *Archéologie Industrielle, Histoire, Patrimoine/Géographie- Développement Environnement de la Caraïbe* (AIHP-GEODE - EA 929). L'équipe intègre les enseignants-chercheurs de l'Inspé dans les domaines de l'histoire et de la géographie (3 MCF, dont 1 HDR).

L'Inspé de Martinique dispose aussi d'un partenariat fort avec la délégation locale du Réseau Canopé (l'Atelier Canopé 972), notamment dans trois domaines :

- Mise à disposition d'expertise, de ressources numériques et pédagogiques, pour les activités d'expérimentation et de recherche ;
- Appui à l'organisation de manifestations scientifiques ;
- Appui aux projets de publications scientifiques.

Depuis 2020, l'Atelier Canopé 972 est aussi partenaire du projet de recherche *Calcul mental*, financé dans le cadre de l'appel à projets *Africa 2020*, initiative promue par la présidence de la République et piloté par l'Institut français (voir ci-après).

Entre 2020 et 2021, l'Atelier a aussi soutenu les activités du projet *Formation et enseignement en temps de COVID-19 dans les outremer*s (FECOM), financé dans le cadre de l'appel à projets *Covid-19* du Comité analyse, recherche et expertise (CARE) du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI).

## **Bilan des activités 2017-2021**

Depuis le dernier cycle d'accréditation, plusieurs actions ont été mises en œuvre pour soutenir les activités de recherche des enseignants et des étudiants de l'Inspé. Pendant l'exercice 2017-2021, les activités ont été consacrées à dix domaines principaux :

### Soutien administratif et scientifique à l'activité de réponse à des appels à propositions et à projets

- internes à l'UA (BQR) ;
- locaux (Collectivité Territoriale de Martinique, CTM) ;
- nationaux (Programme d'investissements d'avenir - Territoires d'innovation pédagogique, PIA3, Fondation de la Croix Rouge française, CAF) ;
- européens (ERASMUS+/INTERREG).

### Soutien scientifique et administratif à la gestion des projets portés par les formateurs de l'Inspé

Projet de recherche « Calcul Mental », financé dans le cadre de l'appel à projets « Africa 2020 », initiative promue par la présidence de la République et piloté par l'Institut français (voir ci-après). Le projet est porté par un enseignant de l'Inspé (PRCE), avec la collaboration de deux MCF (qui assurent la coordination scientifique) et intègre plusieurs étudiants de l'Inspé (une vingtaine, inscrits en master MEEF 1<sup>er</sup> degré). Ce projet biannuel (2019-2021) a permis le développement d'un partenariat Sud-Sud, de part et d'autre de l'Atlantique, avec les institutions chargées de la formation des enseignants au Sénégal. Une journée d'études binationale de restitution des résultats est en préparation (prévue en octobre 2022).

Projet « Formation et enseignement en temps de COVID-19 dans les outremer » (FECOM), financé dans le cadre de l'appel à projets « Covid-19 » du Comité analyse, recherche et expertise (CARE) du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI). Le projet, déjà conclu (2020-2021), a été porté par un enseignant-chercheur contractuel (ATER), avec la collaboration de deux MCF et d'une lectrice de l'Inspé. L'équipe a intégré une dizaine d'étudiants de master MEEF (notamment, de la mention encadrement éducatif) afin de collaborer au travail de recueil et d'analyse des données.

### Contribution scientifique à des projets avec financement de l'Europe

Partenariat Inspé-Rectorat de Martinique dans le cadre du projet Echanges Linguistiques et Apprentissage Novateur (ELAN), cofinancé par INTERREG et la CTM (<https://www.interreg-caraibes.fr/elan>), pour développer les activités de mobilité étudiante et des partenariats scientifiques avec la *School of Education* (SoE, homologue de l'INSPE) de la *University of the West Indies* (UWI), le ministère de l'Éducation de Sainte Lucie et l'Organisation des États de la Caraïbe orientale.

En 2019 et 2022, deux délégations d'étudiants de M2 de l'Inspé de Martinique (pour un total de 35 personnes) ont pu réaliser une mission de recherche de quinze jours à Sainte Lucie, afin de recueillir les données nécessaires pour développer des recherches comparées dans les domaines de

l'éducation et de la formation (pour le premier rapport de mission, voir : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02356270/document>). Dans le cadre de ce partenariat, l'Agence pour le Service Volontaire Européen (un programme de la Commission Européenne) a mis à disposition de l'Inspé de Martinique un volontaire par an pendant deux ans (les frais des volontaires étant totalement couverts par le programme IVY).

Activités d'expertise. Depuis 2018, l'Inspé a été appelé à fournir son expertise pour évaluer l'impact du dispositif *Parcours Anglais Plus* (PA+), piloté par le rectorat. Le dispositif PA+ propose une version adaptée au contexte martiniquais des dispositifs CLIL-EMILE (Enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère). Une équipe de suivi a été mise en place, composée d'enseignants-chercheurs et d'une doctorante sous contrat doctoral de l'université des Antilles. La thèse sera soutenue, sauf complications, pendant l'année académique 2022-2023 (Voir <http://academie.education.gouv.fr/ac-martinique/cid146912/parcours-anglais.html>)

Formation à la recherche par la recherche (pour les étudiants). Mise en place du dispositif *Mémoires clé en main* (MCM) qui a permis aux étudiants de M2 d'intégrer les projets de recherche portés par les enseignants-chercheurs de l'institut dans les domaines suivants : l'éducation au développement durable, l'évaluation dans l'enseignement secondaire et supérieur, le climat scolaire dans la Caraïbe (ce projet a évolué et, en 2019, il a pris la forme d'un regroupement de chercheurs au sein du Laboratoire CRREF : l'observatoire caraïbéen du climat scolaire, OCCS), bien-être et vie scolaire, calcul mental (ce projet a évolué et, depuis janvier 2020, il a été intégré au projet de recherche *Calcul Mental*).

Accompagnement des jeunes chercheurs (pour les formateurs). Diffusion d'informations scientifiques (et des résultats des recherches menées par les enseignants et chercheurs de l'Inspé, notamment les plus jeunes), d'appels à communications et à projets. Aussi, il a été organisé un séminaire de recherche (pour un total de 6 heures) visant les enseignants PRCE et PRAG qui souhaitent intégrer des projets de recherche.

#### Activités de divulgation scientifique

Participation active aux Journées des Laboratoires de l'UA ;

Soutien aux activités d'organisation des manifestations scientifiques portés par les enseignants de l'Inspé, notamment pour la recherche d'aides financières et la coordination scientifique. Pendant l'année académique 2021-2022, l'Inspé de Martinique accueille trois manifestations scientifiques majeures :

- En avril 2022, la journée d'études « Analyse de l'activité et professionnalisation : nouvelles pistes de conception de l'éducation et de la formation professionnelle », avec le soutien scientifique de deux laboratoires de l'UA (CRREF et CRILLASH) ;
- En mai 2022, une matinée d'études consacrée aux enjeux du multiculturalisme et du plurilinguisme dans la Caraïbe, avec le soutien du laboratoire CRILLASH. Elle se tiendra en avril ou mai 2022. Le travail d'organisation vient de débiter ;
- En mai 2022, la journée des jeunes chercheurs en éducation, soutenue par le CRREF.

Depuis 2019, un partenariat fort a été établi pour contribuer aux Journées de la Recherche en Éducation, en partenariat avec l'ESPE/Inspé de la Polynésie française et le réseau de Recherches Interdisciplinaires sur les Interactions entre Cultures, Langues et Apprentissages Scolaires (RIICLAS), qui associe des nombreux chercheurs rattachés aux Inspé ultramarins.

Éthique de la recherche. Acquisition par l'université d'une licence pour l'utilisation du logiciel *Compilatio™*, outil de formation et contrôle anti-plagiat. Mise à disposition des enseignants et des étudiants d'un parcours d'auto-formation en ligne à l'éthique de la recherche (voir ci-après).

### Visibilité et e-réputation de la recherche à l'INSPE

La mission à la recherche de l'institut, en collaboration avec le Service Central de la Documentation de l'UA, a activé le *Portail des publications scientifiques de l'Inspé de MARTINIQUE* sur la plateforme HAL (<https://hal.archives-ouvertes.fr/INSPE-MARTINIQUE>). Ce travail a contribué à valoriser les travaux des chercheurs de l'Institut, en garantissant leur indexation sur les bases de données et les moteurs de recherche scientifique.

Depuis septembre 2021, le service de la communication de l'institut collabore activement avec la mission à la recherche pour valoriser les publications des formateurs de l'Inspé sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter).

Pour améliorer la visibilité en ligne des activités de recherche, une refonte de l'onglet « recherche » de la page web de l'Inspé a été mise en œuvre. Le développement des contenus a commencé en 2019 et la mise en ligne définitive s'est réalisée à la rentrée 2020 ([www.inspe-martinique.fr](http://www.inspe-martinique.fr)).

Pour contribuer à la réputation numérique des activités de recherche de l'institut, la mission à la recherche s'est appliquée afin que les enseignants de l'Inspé adhèrent aux principes de la science ouverte et du dépôt en ligne.

Réorganisation de l'offre de formation. Par effet de la refonte des maquettes de master MEEF, depuis la rentrée 2021, l'Inspé de Martinique propose un *continuum* de formation à la recherche par la recherche qui se base sur :

- Un cours de méthodologie de la recherche, organisé en 4 modules (un module par semestre) ;
- Des cours d'approfondissement, pilotés par mention ;
- Un dispositif d'accompagnement collectif aux deuxième (S2) et troisième semestres (S3). Il s'agit de l'élément constitutif (EC) « Projet de recherche », commun aux mentions premier degré (PDG), second degré (SDG) et encadrement éducatif (EED). Il permet aux étudiants des parcours qui participent au dispositif de choisir un séminaire de recherche entre ceux proposés par son parcours d'inscription, mais aussi par les autres parcours qui adhèrent à l'initiative. Dans le cadre du séminaire, les étudiants présentent régulièrement leurs avancées, notamment pour le recueil et l'analyse des données et la rédaction de la première partie du mémoire ;
- Un dispositif de direction des mémoires, dont l'organisation est pilotée par chaque mention (voir le projet de nouveau cahier des charges du mémoire de master MEEF, **annexe A3 06**).

### **Projection pour la période 2022-2027**

Pour la période 2022-2027, l'Inspé de Martinique souhaite garantir le suivi des activités déjà programmées et notamment :

Activités d'expertise. L'évaluation du dispositif académique « parcours anglais plus » (PA+), avec une restitution des résultats (et la soutenance de la thèse de doctorat inscrite dans ce projet).

### Activités de diffusion et valorisation de la recherche scientifique

La réorganisation de la revue de l'institut, la définition d'une équipe de travail, la nomination d'un chargé de mission *ad hoc*, la programmation sur deux ans (4 numéros thématiques), le choix des coordinateurs pour chaque numéro, la stratégie de diffusion ;

La programmation des journées et matinées d'études à l'Inspé de Martinique (au moins trois fois par année académique) ;

La co-organisation de l'édition 2024 des Journées de la Recherche en Education, organisé par le réseau de Recherches Interdisciplinaires sur les Interactions entre Cultures, Langues et

Apprentissages Scolaires (RIICLAS), en partenariat avec les autres Inspé ultramarins (Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Polynésie française, Nouvelle Calédonie) ;  
L'organisation d'un Congrès caribéen d'éducation, en partenariat avec la *School of Education* de *University of the West Indies*, qui devrait se tenir en 2025.

### Activités de soutien à la recherche scientifique

Le suivi du processus d'adossment scientifique des master MEEF, qui devrait se terminer pendant le premier semestre 2023.

La formation des jeunes chercheurs, notamment dans quatre domaines :

- Soutien à l'activité de réponse aux appels à projets ;
- Soutien à l'activité de publication scientifique et de valorisation (notamment via les plateformes pour la science ouverte, comme HAL) ;
- Diffusion d'informations (appels à projets, appels à communications, appels à candidatures, prix...);
- Organisation d'activités de mise en réseau pour faciliter la création d'équipes de recherche au sein de l'institut.

Pendant cette période, l'Inspé de Martinique souhaite se positionner comme acteur de l'innovation au niveau local, en soutenant la recherche scientifique en éducation et formation et en valorisant l'expertise développée par ses formateurs, notamment dans les domaines suivants :

- Didactique des mathématiques ;
- Posture éducative : pédagogie, réflexivité et analyse de la pratique professionnelle ;
- Innovation pédagogique, tiers-lieux éducatifs, *nudges* et *fun theory* ;
- Climat et vie scolaire aux Antilles et dans l'Outre-Mer.

## **Conclusion**

Depuis 2017, l'Inspé de Martinique s'est positionné comme un acteur visible de l'écosystème de la recherche antillais, en formant ses étudiants à la démarche scientifique et à l'éthique de la recherche. Ses formateurs réalisent leurs travaux au sein de plusieurs laboratoires de l'université des Antilles et privilégient les projets de petite ou moyenne envergure. La manque de ressources est le principal obstacle qui limite les activités de recherche à l'institut, mais des solutions sont possibles, notamment dans trois domaines :

- Ressources matérielles
  - Aménagement et mise à disposition d'espaces consacrés à la recherche ;
  - Mise à disposition d'outils de recherche (*hardware* et *software*) ;
- Ressources humaines
  - Recrutement d'enseignants-chercheurs titulaires (notamment dans les sections en rapport avec la mission de l'Inspé : l'éducation, la formation et le professorat) ;
  - Recrutement d'enseignants-chercheurs non-titulaires (ATER et post-doctorants) ;
  - Recrutement de personnel administratif (1 personne) et technique (1 personne) en soutien à l'activité de la mission à la recherche ;
- Ressources financières
  - Mise à disposition d'un budget spécifique pour les activités de restitution et valorisation de la recherche scientifique, notamment pour soutenir les publications et les manifestations scientifiques.

L'université des Antilles s'est dotée d'un logiciel de détection de similarité, *Compilatio*, en appui à une politique de lutte contre le plagiat. La direction de l'institut a réalisé une première enquête relative au taux de similarité des mémoires soutenus en 2020 ; taux global produit par l'analyse réalisée par le logiciel. Ci-après, la conclusion de l'étude :

« Tout d'abord, dans cette étude qui porte sur le pourcentage de similarité des mémoires soutenus à l'Inspé de Martinique, en 2020, obtenu par une analyse réalisée via le logiciel *Compilatio*, dont s'est dotée l'université des Antilles, le genre de l'étudiant ou du stagiaire n'apparaît pas être un facteur causal.

Bien que des différences observées existent entre les diplômés, il n'y a pas d'effet global du diplôme sur le pourcentage moyen de similarité. Ce pourcentage moyen est de 14% ( $\sigma=9,8$ ). Toutefois, on remarque que le master MEEF EED se distingue des autres avec un % moyen de similarité le plus faible (7,91%), un nombre moyen de pages le plus élevé (95,18 pages) et une note moyenne la plus élevée (15,27 sur 20). Inversement, les écrits réflexifs du DUFAE se caractérisent par un % moyen de similarité élevé (15,27%) et un nombre moyen de pages le moins élevé (36,48 pages).

En revanche, l'effet du statut de l'étudiant est statistiquement significatif. Les fonctionnaires stagiaires affectés à temps plein apparaissent être dans une situation qui explique un taux de similarité relativement important ( $m=19,7$  ;  $\sigma=12,2$ ). Par ailleurs, ils produisent les mémoires ou écrits réflexifs ayant le nombre moyen de pages le moins élevé (31,1 pages) et une note moyenne parmi les moins élevées (12,7 sur 20). Le public des stagiaires affectés à temps plein mérite donc une attention particulière.

Enfin, on note aussi un effet statistiquement significatif du statut du tuteur. L'absence de tuteur apparaît être un facteur causal expliquant un taux de similarité relativement important ( $m=19,4$  ;  $\sigma=13,4$ ). Les étudiants sans tuteur produisent par ailleurs les mémoires ayant le nombre moyen de pages le moins élevé (33,8 pages) et une note moyenne la moins élevée (12,4 sur 20). L'absence de tutorat est une situation qui apparaît donc aussi comme méritant une attention particulière. »

Dans l'objectif de responsabiliser les étudiants et les fonctionnaires stagiaires quant au risque de plagiat, l'Inspé a défini une démarche volontariste :

- Formation à ce risque dans tous les cours de méthodologie de la recherche ;
- Mise à disposition du logiciel *Compilatio* pour tous les étudiants et stagiaires.

La démarche de lutte contre le plagiat, validée par le conseil de l'institut le 27 janvier 2021 dans une charte d'utilisation du logiciel *Compilatio*, est la suivante :

« Rédaction du mémoire : période formative. Une analyse de similarité par le logiciel *Compilatio* peut être demandée par tous les étudiants de master MEEF et par tous les stagiaires du DUFAE, dans un objectif de responsabilisation. La demande doit être faite à partir de l'adresse [prenom.nom@etu.univ-antilles.fr](mailto:prenom.nom@etu.univ-antilles.fr).

La communication de documents par l'étudiant ou le stagiaire et celle des rapports de l'analyse est réalisée via une adresse électronique dédiée [compilatio@inspe-martinique.fr](mailto:compilatio@inspe-martinique.fr) dont l'administration est confiée au service du numérique de l'Inspé, sous l'autorité de la direction de l'institut et avec une garantie de stricte confidentialité.

Dépôt du mémoire : période évaluative. Au moment du dépôt du mémoire, une analyse de similarité est réalisée de façon systématique.

Dans le cas où le taux global de similarité est égal ou supérieur à 15%, le rapport de l'analyse est adressé au tuteur ou au directeur du mémoire afin qu'une discussion ait lieu avec l'étudiant ou le stagiaire. Il convient, en effet, d'analyser de très près les éléments qui composent ce taux global de

similarité. Cette analyse conjointe du rapport permet de décider de la suite à donner : maintien du dépôt et de la soutenance, ou bien non. Dans tous les cas, l'étudiant assume sa responsabilité. Par ailleurs, il est rappelé que, seul, le conseil de discipline de l'établissement a compétence pour qualifier un plagiat et pour prendre les mesures disciplinaires correspondantes. »

#### Adossement aux laboratoires

- *Liste des laboratoires en appui des formations et modes de structuration de la recherche en éducation sur le site de l'INSPE*

Le conseil de l'Inspé de l'académie de Martinique a validé, le 6 octobre 2021, la liste ci-après des laboratoires d'adossement à la recherche des mentions de master MEEF, pour la période du contrat 2022-2027.

### **Master MEEF 1<sup>er</sup> degré** **Master MEEF encadrement éducatif** **Master MEEF pratiques et ingénierie de la formation**

Type d'activité	Description de l'activité	Laboratoire(s) concerné(s)
Enseignement relié aux problématiques de recherche des formateurs	Présentation de notions, concepts et thématiques de recherche, propres à chaque formateur, voire issus de la littérature scientifique, et liés aux programmes d'enseignement et des concours	CRREF (EA 4538)
Formation à la méthodologie de la recherche en sciences humaines et sociales	Initiation aux démarches de recherche en éducation et formation, et aux techniques de recueil et à l'analyse de données	CRREF (EA 4538)
Animation de séminaires de recherche (ou tutorat collectif)	Suivi collectif des mémoires de master MEEF	CRREF (EA 4538)
Encadrement de mémoires de master MEEF (ou tutorat individuel)	Suivi individualisé des mémoires de master MEEF	CRREF (EA 4538)
Organisation de manifestations scientifiques où la participation des étudiants est requise	Organisation de journées d'étude et de colloques Organisation de séminaires et de conférences dont certaines thématiques sont liées aux programmes d'enseignement et aux concours Participation à la Fête de la science	CRREF (EA 4538)
Poursuite de la formation en doctorat	Direction de thèses de doctorat	CRREF (EA 4538)

### **Master MEEF 2<sup>nd</sup> degré**

Type d'activité	Description de l'activité	Laboratoire(s) concerné(s)
Enseignement relié aux problématiques de recherche des formateurs	Présentation de notions, concepts et thématiques de recherche, propres à chaque formateur, voire issus de la littérature scientifique, et liés aux programmes d'enseignement et des concours	AIHP-GEODE (EA 929) CRILLASH (EA 4095) CRREF (EA 4538) LAMIA (EA 4540)
Formation à la méthodologie de la recherche en sciences humaines et sociales et en sciences exactes	Initiation aux démarches de recherche en éducation et formation, et aux techniques de recueil et à l'analyse de données Approfondissement des méthodologies adaptées aux différentes disciplines	AIHP-GEODE (EA 929) CRILLASH (EA 4095) CRREF (EA 4538) LAMIA (EA 4540)



Animation de séminaires de recherche (ou tutorat collectif)	Suivi collectif des mémoires de master MEEF	AIHP-GEODE (EA 929) CRILLASH (EA 4095) CRREF (EA 4538) LAMIA (EA 4540)
Encadrement de mémoire de master MEEF (ou tutorat individuel)	Suivi individualisé des mémoires de master MEEF	AIHP-GEODE (EA 929) CRILLASH (EA 4095) CRREF (EA 4538) LAMIA (EA 4540)
Organisation de manifestations scientifiques où la participation des étudiants est requise	Organisation de journées d'étude et de colloques Organisation de séminaires et de conférences dont certaines thématiques sont liées aux programmes d'enseignement et aux concours Participation à la Fête de la science	AIHP-GEODE (EA 929) CRILLASH (EA 4095) CRREF (EA 4538) LAMIA (EA 4540)
Poursuite de la formation en doctorat	Direction de thèses de doctorat	AIHP-GEODE (EA 929) CRILLASH (EA 4095) CRREF (EA 4538)

### Potentiel d'enseignants-chercheurs

- *Evolution du potentiel global en enseignants-chercheurs et perspectives*

⚠ Actuellement et depuis la création de l'ESPE de Martinique en septembre 2013, malgré de très nombreuses demandes faites par le conseil de l'école, puis par celui de l'Inspé, il n'y a aucune perspective d'évolution du potentiel d'enseignants-chercheurs de l'institut. Les arguments invoqués récemment par la présidence de l'université des Antilles sont les suivants (cf. p.8 du procès-verbal du conseil d'administration de l'UA du 25 octobre 2021) :

- Contre la transformation d'emplois du 2<sup>nd</sup> degré en emplois d'enseignants-chercheurs, le risque d'une augmentation des heures supplémentaires du fait de passer d'un potentiel d'enseignement de 384 HETD à un potentiel de 192 (⚠ note de la direction de l'Inspé : l'objectif des 33% d'heures de formation réalisées par des personnels de l'académie implique de faire « entrer » 3.350 heures de formation dans le potentiel de l'institut [voir ci-dessus] et milite donc en faveur d'emplois de la composante à 192 HETD plutôt qu'à 384 HETD sans accroissement des heures supplémentaires) ;
- Contre la création d'emplois d'enseignants-chercheurs, le fait que de nombreux emplois existant sont vacants et non pourvus (⚠ note de la direction de l'Inspé : il n'y a aucun emploi d'EC vacant et non pourvu à l'Inspé de Martinique, mais il y en a en nombre dans les autres composantes du pôle Martinique ; la situation de l'institut serait donc bloquée par la situation des autres composantes).

### Implication dans la recherche internationale

- *Pourcentage des personnels de l'INSPE impliqués dans une recherche à dimension nationale ou internationale*  
*En complément, renseigner l'indicateur « ressources humaines de l'INSPE en matière de recherche » en annexe 1*

### Programmes de recherche financés

- *Liste des programmes de recherche financés sur appels à projets dans lesquels l'INSPE est impliqué*

### **Africa 2020. L'intérêt du calcul mental dans les sciences et techniques du cycle 2 au cycle 4**

Contexte et intentions. Des recherches récentes montrent que le développement cognitif est, pour une part, culturel. Ainsi, on se propose de réaliser une approche culturelle du calcul mental par une analyse comparée des conceptions en Afrique (via le Sénégal) et des conceptions en France (via la Martinique). De cette façon, l'objectif est de modéliser les mécanismes mentaux et les artefacts

culturels relatifs à ce type de calcul en fonction de l'environnement socioculturel de chacune des régions d'étude. Ensuite, le projet vise à construire et proposer des moyens d'améliorer les performances des élèves en calcul mental en développant des outils pédagogiques adaptés aux besoins et aux cultures locales. Dans une première période, on se propose de co-construire une formation à destination des enseignants et des futurs enseignants sur le thème du calcul mental. Dans une seconde période, on envisage le déploiement d'outils pédagogiques dans les écoles et l'évaluation de leur efficacité par des recherches qui feront l'objet de mémoires de masters MEEF.

### Objectifs généraux

- Connaître et faire connaître les mécanismes mentaux d'apprentissage et de développement du calcul mental chez l'enfant et l'adolescent ;
- Connaître et faire connaître le développement historique et culturel et les politiques publiques d'enseignement du calcul mental (niveau local et perspective comparée ; échelles régionale et internationale).

### Objectifs spécifiques

- Connaître et faire connaître les pratiques d'enseignement du calcul mental (à l'école primaire) : comment enseigne-t-on le calcul mental en Martinique et au Sénégal ? Quelles sont les connaissances, les attitudes et les pratiques locales ?
- Connaître et faire connaître les compétences locales en calcul mental : quelle est la performance de l'étudiant local ?
- Évaluer l'efficacité de jeux traditionnels pris comme outils pédagogiques dans un format numérique (jeu de l'*awélé*, boulier classique, boulier chinois, boulier japonais...).

### Partenaires en Martinique

- Inspé de Martinique (porteur du projet)
- Circonscription pédagogique de Schœlcher
- Circonscription pédagogique de Fort-de-France 1
- Mission mathématiques du 1<sup>er</sup> degré
- IA-IPR de mathématiques
- Réseau Canopé de Martinique
- IREM des Antilles
- CRREF (Centre de recherches et de ressources en éducation et formation – EA 4538)
- CTM (Collectivité territoriale de Martinique)

### Calendrier des actions

- Période 1 (décembre 2020 à janvier 2022). Objectif : co-construction d'une formation (ou d'un outil innovant) sur le thème du calcul mental au 1<sup>er</sup> et si possible au 2<sup>nd</sup> degré ; les différents apports seront synthétisés dans un webdocumentaire réalisé par Réseau Canopé.
  - En Martinique : vidéos de séances de calcul mental dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré ; questionnaire et entretien d'élèves pour interroger leur rapport aux mathématiques et au calcul mental ; questionnaire et entretien d'enseignants pour recueillir leurs pratiques pédagogiques et leur outillage didactique ; entretien avec les principaux acteurs académiques (IA-IPR, IEN mission mathématiques, CPD mathématiques) afin d'expliquer la place du calcul mental dans les programmes officiels et dans leur déclinaison dans l'académie ; test de compétence en calcul mental permettant d'évaluer les élèves de l'école primaire.
  - À Thiès : vidéos de séances de calcul mental dans le 1<sup>er</sup> degré ; questionnaire et entretien d'élèves pour interroger leur rapport aux mathématiques et au calcul mental ; questionnaire et entretien d'enseignants pour recueillir leurs pratiques

pédagogiques et leur outillage didactique ; entretien avec les principaux acteurs académiques (inspecteurs, formateur de la FASTEF) afin d'expliquer la place du calcul mental dans les programmes officiels et dans leur déclinaison dans l'académie ; test de compétence en calcul mental permettant d'évaluer les élèves de l'école primaire.

- Période 2 (février 2022 à juillet 2022). Formation des enseignants des écoles partenaires (Martinique et Sénégal) avec le nouvel outil co-construit. Accompagnement des équipes sur le terrain en étroite collaboration avec les équipes de chaque circonscription et avec la mission mathématiques du 1<sup>er</sup> degré.

### Publications

Alì, Maurizio, Garçon, Manuel et Nguirane, Cheikh. (2022). *Aprender el cálculo mental en contexto poscolonial. Una encuesta en Martinica, territorio francés de ultramar*. Communication présentée au XXIX Congreso Internacional sobre Aprendizaje. Universidad de Valencia - Red de Investigación de Aprendizaje, 13-15 juillet 2022, Valencia, España. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03522078>

De Reynal, Capucine et Garçon, Manuel. (2022). *Student's mental calculation skills in frenchoverseas territories : A survey in primary school in Martinique*. Communication présentée au 16th annual International Technology, Education and Development Conference Inted 2022, March 7-8, 2022

Martinel, Daniéla et Garçon, Manuel. (2022). *Teaching mental calculation in a postcolonial context : A case of study of elementary schoolteachers' practices in Martinique*. Communication présentée au 16th annual International Technology, Education and Development Conference Inted 2022, March 7-8, 2022

### 3.4 Continuum de formation

*Préciser dans les réponses si l'INSPE est pilote de l'action ou s'il y est associé.*

Préprofessionnalisation (en licence et dispositif AED)

#### **(annexe A3 01)**

##### *Parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE)*

Depuis la rentrée universitaire 2021, un parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE), adossé à la licence de mathématiques de l'UFR sciences, technologies, environnement (STE), est ouvert (seulement L1 pour l'instant). L'Inspé de Martinique est partenaire de ce projet et en est même à la genèse, tant dans sa rédaction que dans la recherche d'une licence porteuse du projet. Au-delà de son rôle principal dans la rédaction de l'appel à manifestation d'intérêt, l'Inspé est un partenaire impliqué. La directrice adjointe de l'institut est référente pour le suivi du dossier aux comités de pilotage et aux réunions techniques. En outre, deux formateurs interviennent au sein des cours à hauteur de :

- 36 HETD en mathématiques ;
- 8 HETD en accompagnement personnalisé (méthodologie de travail et sensibilisation à l'environnement institutionnel) ;
- 6 HETD (mise en stage et recherche de classes berceaux en lien avec le rectorat).

Par ailleurs, l'Inspé met à disposition des locaux pour les cours relevant des enseignements disciplinaires. En effet, la proximité de l'institut avec le lycée de Bellevue, lycée partenaire, en facilite l'accès.

### *Assistants d'éducation (AED)*

Depuis la rentrée 2020, le dispositif des assistants d'éducation (AED) est mis en place dans l'académie de Martinique. L'Inspé est partenaire du dispositif en tant que membre du comité de pilotage et de la commission de recrutement. Dès la genèse du projet, l'institut a été partie prenante de la réflexion qui a conduit à sa mise en œuvre : circuit de communication, planification des étapes de recrutement, identification des services et des personnes concernées. Le dispositif des AED est reconduit à la rentrée 2021. En septembre 2022, les premiers étudiants AED, ayant bénéficié de ce dispositif, devraient entrer en M1 MEEF.

### *Éléments constitutifs de licence (EC)*

Il existe par ailleurs quelques initiatives qui proposent des éléments constitutifs (EC), au sein de licences du campus de Schoelcher, ayant l'objectif de sensibiliser les étudiants aux métiers de l'enseignement et de l'éducation.

En 3<sup>ème</sup> année de licence de sciences de l'éducation (SED) de l'UFR de lettres et sciences humaines (FLSH), un EC intitulé *Métiers de l'éducation et de la formation* est proposé au semestre 6 et destiné à la préparation au professorat des écoles. Cet EC est assuré par un formateur de l'Inspé. L'objectif de l'EC de 24 HETU est de préparer au mieux les étudiants à une intégration dans le master MEEF 1er degré en s'appuyant sur les attendus à l'entrée de la formation.

De même, les parcours des licences de mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, de l'UFR sciences, technologies, environnement (STE), proposent, à compter de la rentrée 2022, un ensemble d'EC de préprofessionnalisation en L2 et L3. Ces enseignements, qui visent aussi les attendus à l'entrée en master MEEF, permettent aux étudiants de préparer au mieux leur intégration à l'Inspé.

### *Formation des fonctionnaires stagiaires (T0)*

L'Inspé de Martinique se propose de transformer son diplôme universitaire de formation adaptée à l'enseignement (DUF2E) dans l'objectif d'offrir des parcours de formation adaptés aux lauréats des nouveaux concours de la session 2022. Cela dit, le modèle économique de la formation des T0 n'est pas encore défini par les ministères... (*l'arrêté du 4 février 2022 modifiant l'arrêté du 18 juin 2014 fixant les modalités de formation initiale de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public stagiaires vient d'être publié aujourd'hui, 17 février 2022*). Ce nouveau diplôme universitaire, dénommé « diplôme universitaire de formation à l'éducation et l'enseignement » (DUF2E), est constitué de six parcours types :

- 1<sup>er</sup> degré temps plein sur le terrain (déjà détenteur du master MEEF 1<sup>er</sup> degré) ;
- 1<sup>er</sup> degré mi-temps (détenteur d'un autre master que le master MEEF 1<sup>er</sup> degré) ;
- 2<sup>d</sup> degré temps plein sur le terrain (déjà détenteur du master MEEF 2<sup>d</sup> degré) ;
- 2<sup>d</sup> degré mi-temps (détenteur d'un autre master que le master MEEF 2<sup>d</sup> degré) ;
- CPE temps plein sur le terrain (déjà détenteur du master MEEF EED) ;
- CPE mi-temps (détenteur d'un autre master que le master MEEF EED).

### *Formation continue*

La création de l'école académique de la formation continue de l'académie de Martinique (E AFC), en janvier 2022, devrait permettre de repenser le rôle joué par l'Inspé en formation continue et,

surtout, le modèle économique des formations continues réalisées en partenariat avec le rectorat.

- CAPPEI ;
- CAFIPEMF & CAFFA
- CAPEFE.

### 3.5 Partenariats

*Préciser le positionnement du projet de l'INSPE dans son environnement.*

Vie culturelle et sportive

#### **Bilan de la période 2017-2021**

La mise en œuvre du projet culturel et sportif de l'Inspé de Martinique est assurée par une chargée de mission avec l'appui d'une assistante administrative, d'une gestionnaire et d'une chargée de communication.

Objectifs. La coordonnatrice a pour mission d'élaborer et superviser des actions contribuant à la mise en valeur du patrimoine et de la culture, de mettre en place des actions valorisant l'établissement et favorisant la transmission de la culture à l'Inspé, dans le cadre des stratégies globales portées par le rectorat et l'université. Elle est chargée de monter des projets, de faire des appels à projets et d'en accompagner les concepteurs, et d'étudier les dossiers avant leur présentation au conseil de la direction.

La présence d'une coordonnatrice de la vie culturelle est justifiée, car organiser des actions au sein de l'Inspé développe le sentiment d'appartenance des usagers à leur établissement. En outre, l'accès à la culture est primordial, notamment lorsqu'il s'agit de futurs enseignants ou de personnes se destinant à des métiers de l'éducation ou de la formation. Il s'agit d'éveiller les consciences des étudiants à la polyvalence, à l'ouverture d'esprit et à la critique. Depuis 2014, l'Inspé de Martinique a créé une cellule afin de donner une vie réelle à la culture au sein de l'établissement et de la mettre à la portée des étudiants. Pour y parvenir, il a été proposé une programmation riche et variée, ouverte, pour la majorité des actions, gratuitement au public.

Obstacles. Chaque année, les bilans des actions font ressortir qu'un travail d'une grande ampleur s'avère nécessaire pour développer et maintenir la culture et la recherche du savoir. Il est à déplorer le manque de participation des formateurs de l'Inspé et un manque de relais auprès des étudiants. Un trop grand nombre d'usagers n'a pas cette volonté de participer spontanément aux actions culturelles, facultatives, pris par leur travail en tant qu'étudiant ou professeur stagiaire. Il s'avère que les étudiants et membres du personnel ne sont pas friands de ce genre de manifestation, néanmoins, il est à noter une grande déperdition dans la transmission de l'information par la messagerie internet. Certains aspects techniques mentionnés depuis le début de la mission ne facilitent pas la mise en œuvre des différentes actions :

- Les affichages (taille, lieu) sont à revoir ;
- Pas d'espace dédié à l'affichage : un panneau d'affichage spécifique « culture et sport » situé à un endroit stratégique est indispensable pour donner à voir les actions tout au long de l'année ;
- Des écrans avaient été disposés dans l'établissement pour la communication, mais ont été retirés. Ils n'ont jamais fonctionné ;

- Beaucoup d'étudiants signalent ne pas recevoir les messages d'information, la liste de diffusion doit être régulièrement mise à jour par le service informatique.

Réalisations. Les actions ont permis des échanges riches avec les différents intervenants. Les participants ont pu obtenir des informations complètes et diverses sur différents sujets. L'enthousiasme et les remarques des étudiants présents prouvent que les objectifs ont largement été atteints, de même que les différentes prises de vue montrent l'intérêt pour certaines manifestations. Les éléments figurent sur la page facebook « INSPE de Martinique – Culture et sport ». Le nombre de participants demeure chaque fois beaucoup moins important que le potentiel.

Communication. La page facebook « INSPE de Martinique – Culture et sport » (le nom a été modifié en Inspé en septembre 2019) créée en 2015-2016 pour favoriser la diffusion de l'information touche un certain nombre de personnes, permet de créer des événements et de communiquer sur les actions. La communication se fait également par le biais d'un groupe whatsapp « Réseau d'information MEEF ».

Budget. La mission vie culturelle et sportive de l'Inspé reçoit notamment, depuis quelques années, une subvention annuelle de 3.000€, issue de la redistribution de la subvention de la direction des affaires culturelles (DAC) attribuée au pôle Martinique.

Année	Actions réalisées	Budget	Participation INSPE	Participation partenaire	Participation bénéficiaires
2017	32	7 144,7	1192,50	897,50	5054,70
2018	24	10 680,5	3987,50	250	6443
2019	15	6500,50	1172,50	5328	
2020	6	1274,50	842,50		432
2021	1	742,50	742,50 (UA)		

#### Nombre de projets réalisés au cours de la période

Période	Nombre d'actions réalisées
2017 – de JANVIER à JUIN	18
2017 - de SEPTEMBRE à DECEMBRE	14
2018 – de JANVIER à JUIN	18
2018 - de SEPTEMBRE à DECEMBRE	6
2019 – de JANVIER à JUIN	10
2019 – de SEPTEMBRE à DECEMBRE	5
2020 – de JANVIER à MARS	5
2020 – de SEPTEMBRE à DECEMBRE	1
2021 – de SEPTEMBRE à DECEMBRE	1

L'année 2019-2020 a été ponctuée de mouvements sociaux d'octobre 2019 à janvier 2020, puis d'une crise sanitaire conduisant au confinement de la population du 16 mars 2020 au 11 mai 2020. Le campus de Fort-de-France est resté fermé au public jusqu'à la rentrée de septembre 2020, puis a rouvert de façon aléatoire en fonction des indicateurs épidémiologiques. Les manifestations sont, depuis, souvent interdites. Plusieurs projets importants qui étaient programmés ont été annulés en raison du contexte sanitaire :

- Pipiri des poètes (mars 2020) ;
- Rencontres autour des films d'éducation (avril 2020) ;
- Conférence débat autour de l'abolition de l'esclavage (mai 2020).

## Perspectives pour la période 2022-2027

Le secteur de la culture a connu une baisse depuis 2020 en raison de la pandémie. Il va falloir reconquérir les usagers, nombre d'entre eux étaient déjà réticents à prendre des habitudes dans ce domaine. L'Inspé de Martinique, ayant la volonté de contribuer à l'ambition de l'accès à la culture pour tous, cherchera à développer quatre grandes orientations pour sa politique culturelle (voir ci-après). Institut de formation de professeurs, plus nos étudiants participeront à ces actions et auront accès à des œuvres diverses et plus cela pourra avoir un impact sur leur pratique professionnelle et sur le jeune public. Pour installer la culture dans la durée, la mission « vie culturelle et sportive » cherchera à diversifier les différentes interventions culturelles. Pour ce faire, l'objectif sera de repenser les partenariats.

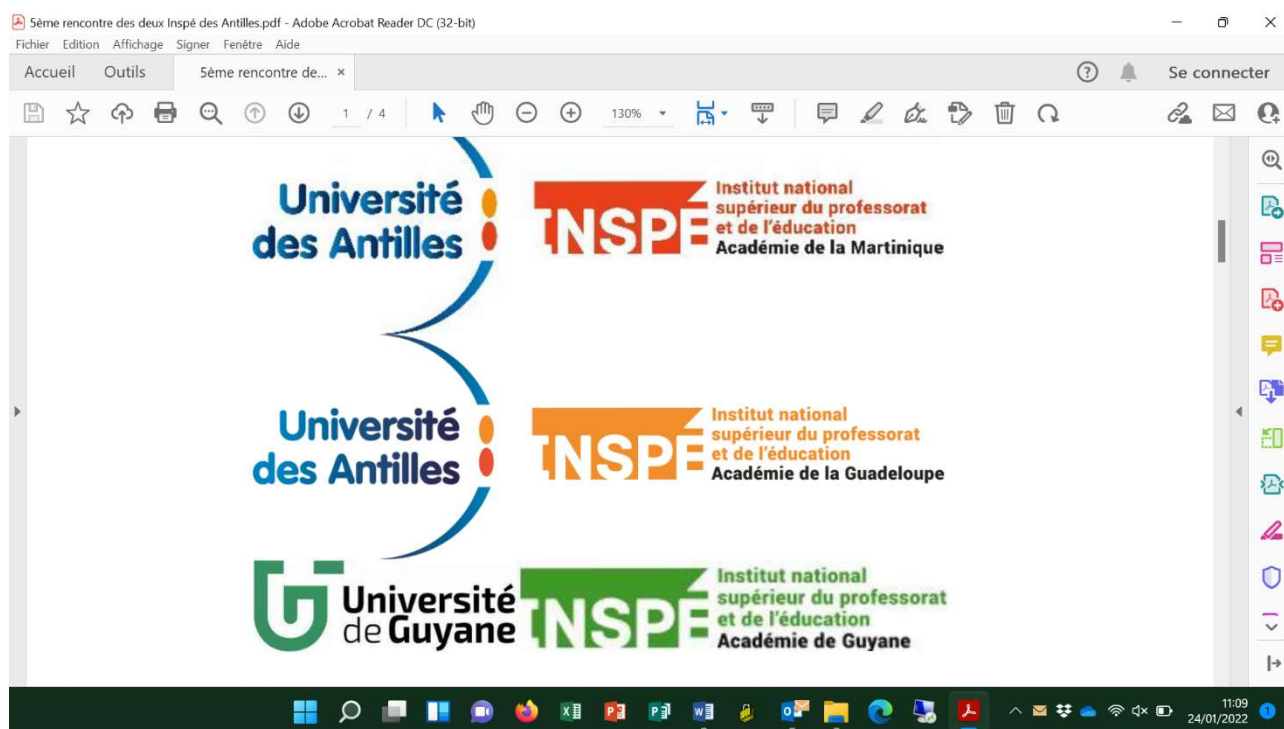
L'Inspé de Martinique travaillera ainsi à refonder ses partenariats culturels. Des échanges auront lieu dans les prochains mois pour pouvoir réaliser des conventions de partenariat avec les acteurs culturels de notre département. La culture, vecteur de construction individuelle et d'ouverture à l'autre, est essentielle dès le plus jeune âge. C'est pourquoi l'Inspé reste convaincu que donner accès à la culture à ses usagers renforcera leurs compétences à l'éducation artistique et culturelle demandée dans les programmes de l'éducation nationale. Une présence artistique régulière à l'Inspé permettra à chacun de s'émanciper, de développer son libre-arbitre et de participer à la fabrication du vivre-ensemble. Les principales orientations sont les suivantes :

- Instaurer une « routine culturelle ». Lorsqu'elle est réfléchie, l'habitude devient un rituel et amène les individus à s'engager dans un mode de vie. Il s'agit pour l'Inspé de développer la pratique culturelle afin qu'elle devienne de plus en plus une activité automatique. Le goût de la culture se développe grâce à un contact régulier.
- Promouvoir l'accès à la culture pour tous. Faire des demandes de subventions auprès d'organismes (DAC...) de sorte à proposer des actions gratuites aux usagers de l'Inspé ou à leur proposer des accès à prix réduit aux actions extérieures.
- Développer les conventions de partenariat. Démarcher les acteurs locaux (compagnies, associations, troupes locales...) afin de signer des conventions et cadrer les interventions des partenaires de sorte qu'elles se réalisent de manière systématique.
- Diversifier l'offre culturelle à l'Inspé de Martinique.

## Partenariats locaux

- *Environnement en matière de partenariats (associations, partenaires du monde socio-économique et culturel, etc.)*

## Séminaires inter-Inspé



Contrairement à la fausse évidence selon laquelle la proximité géographique et institutionnelle de la Martinique et de la Guadeloupe, au sein de la même université des Antilles, et celle plus historique et culturelle de la Guyane, permet de nombreux contacts, échanges, mutualisations, la réalité initiale des trois Inspé « insulaires » de l'ex-université des Antilles et de la Guyane est un fonctionnement assez indépendant. Cela dit, l'idée d'organiser des rencontres régulières est devenue une réalité par la volonté des trois directeur/trices de ces instituts. Quatre rencontres en présentiel, d'une à deux journées de séminaire, ont eu lieu depuis 2017 :

- 30 mars 2017 à l'ESPE de Guadeloupe ;
- 7 décembre 2017 à l'ESPE de Martinique ;
- 26 et 27 février 2019 à l'ESPE de Guadeloupe, avec comme invitée l'ESPE de l'académie de Guyane ;
- 17 janvier 2020 à l'Inspé de Guadeloupe.

Le prochain séminaire inter-Inspé des Antilles, et peut-être aussi de la Guyane, est envisagé en présentiel à l'Inspé de Martinique. Toutefois, les conditions sanitaires actuelles ne l'ont, pour l'instant, pas permis.

## Partenariats et conventions

Dans le dossier d'auto-évaluation du pilotage de l'Inspé de Martinique de juillet 2020 (**annexe A2 11**), un recensement exhaustif des partenariats locaux a été réalisé. Ci-après l'extrait correspondant du dossier :

« L'ex-ESPE de Martinique, aujourd'hui Inspé de Martinique, cherche à développer des partenariats forts, dynamiques et constructifs. Ces partenariats prennent systématiquement la forme de conventions dont la mise en œuvre effective engage les parties.



L'Inspé de l'académie de Martinique est membre du réseau national des Inspé (R-Inspé), ex-réseau national des ESPE (R-ESPE), depuis 2014.

Le partenariat principal de l'Inspé est noué avec l'académie de Martinique, employeur potentiel et contributeur à la formation des étudiants et des stagiaires formés par l'Inspé. De plus, une convention de recherche a été signée avec le rectorat, ainsi qu'une convention de formation relative au diplôme inter-universitaire d'enseignement de l'informatique au lycée (DIUEIL).

Il est remarquable que certaines conventions soient toujours en cours de signature, voire ne sont jamais signées. Il s'agit là d'un exemple des difficultés importantes de fonctionnement dues à l'organisation en trois niveaux de l'université des Antilles qui « entrave » certaines procédures.

Ensuite, des partenariats « historiques » existent tant au niveau national qu'au niveau local et font l'objet de développements importants à l'heure actuelle :

- CASDEN Banque Populaire ;
- GMF Assurances ;
- Institut de Recherche sur l'Enseignement en Mathématiques (IREM) ;
- Mutuelle Assurance des Instituteurs de France (MAIF) ;
- Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN) ;
- Réseau Canopé ;
- Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles en Martinique (SARA).

De plus, plusieurs conventions existent avec des institutions, associations ou intervenants individuels, dans l'objectif de contribuer aux formations initiales et continues de l'Inspé :

- Association Martinique Images (AMI) ;
- Carbet des sciences ;
- Centre de culture populaire *Ypiranga de Pastinha* Martinique (CCPYPM) ;
- Coopérative d'activités et d'emploi EDEA ;
- *Emotional Freedom Technique* Martinique (EFT) ;
- Fil en tropiques ;
- Mon école, ma baleine ;
- Piscine de la ville de Schoelcher ;
- Réseau Canopé pour l'édition de la revue *Gaïac* ;
- Réseau Canopé pour l'édition de l'agenda de l'Inspé ;
- Université de Cergy-Pontoise pour le master MEEF PIF APRIBEP ;
- VIRGUL, association d'éducation populaire par l'art et la culture ;
- YKEVA pour la visite de la baie de Fort-de-France en bateau.

Enfin, quelques partenariats sont signés avec des institutions ou associations proches du domaine de l'éducation et de la culture dans l'objectif de les héberger, de les accueillir et de « faire vivre » le campus de Fort-de-France :

- Accompeduc, association d'éducation au développement de la personne ;
- Association des doctorants et jeunes chercheurs de Martinique (ADJC) ;
- Amicale des normaliens de Martinique ;
- Campus France pour le projet Interreg Caraïbes ELAN ;
- Club Soroptimist ;
- Lycée Bellevue pour son cours de gymnastique ;
- Lycée Bellevue pour son service de restauration ;
- Lycée Schoelcher pour son atelier théâtre ;

- Institut de formation en masso-kinésithérapie (IFMK) ;
- Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) ;
- IONOPSIS - club d'orchidophilie de Martinique ;
- MGEN pour le club des retraités de l'éducation nationale ;
- Réseau Canopé - ex-CRDP ;
- Salsa créole pour ses cours de danse. »

Partenariats internationaux

## **Bilan de la période 2017-2021**

Mobilités Erasmus & Erasmus +. Il y a eu, en quatre ans, une quarantaine de mobilités entrantes d'étudiants, avec une moyenne de cinq étudiants par semestre ; le nombre de candidatures étant en hausse constante malgré la situation sanitaire. Les étudiants sont essentiellement originaires de Belgique, avec quelques étudiants d'Allemagne et de Suisse. Il y a eu une douzaine de mobilités entrantes d'enseignants chercheurs et de formateurs entre 2017 et 2019 ; la situation sanitaire ayant mis un arrêt complet depuis 2020. Les mobilités sortantes sont infimes : seules trois étudiantes sont parties entre 2017 et 2020, à cause du concours qui constitue un frein important à la mobilité. Les enseignants et étudiants en mobilités entrantes et sortantes sont issus des universités partenaires de l'Inspé de Martinique suivantes :

- *Artevelde University of Applied Sciences*, Belgique.
- Haute École de la ville de Liège, Belgique.
- Haute École Louvain en Hainaut, Belgique.
- Haute École Léonard de Vinci, Belgique.
- *Sapienze* Université de Rome, Italie.
- *Humboldt Universität* de Berlin, Allemagne.

Projet Interreg ELAN. Le projet Interreg ELAN (Échanges linguistiques & apprentissages novateurs) a été lancé en 2017 et l'Inspé de Martinique est partenaire de ce projet dès le début et sur plusieurs volets : immersion & recherche (deux stages à Sainte-Lucie pour collecter des données dans le cadre d'un mémoire de recherche comparée), accueil et formation d'enseignants de langue française seconde issus d'îles membres de l'OECS et semestre en tant qu'assistant de langue à la Barbade. Différentes missions ont permis de créer des échanges avec les autorités éducatives et politiques de la Barbade et de Sainte-Lucie, ainsi que des échanges universitaires avec des formateurs de *University of the West Indies* (UWI), accueillis à l'Inspé de Martinique.

Mise à disposition de locaux. Un bureau est mis à disposition pour les volontaires de Campus France pour le projet Interreg-ELAN, ainsi que pour *Caribbean Studies Association* qui œuvre en partenariat avec le Bureau des Relations Internationales de l'université.

CAPEFE. Une réflexion est initiée pour la mise en place prochaine du certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger (CAFEPE) à l'Inspé de Martinique, en partenariat avec l'académie de Martinique, ainsi qu'avec l'Inspé de Guadeloupe.

## **Perspectives pour la période 2022-2027**

Projet Interreg ELAN. Poursuite du projet ELAN jusqu'en décembre 2022 avec une prolongation d'un potentiel projet ELAN n°2 à partir de 2023 qui est conçu comme un Erasmus caribéen pérenne.

Mobilités d'étudiants. Les étudiants de l'Inspé pourront bénéficier de financements du Bureau des Relations Internationales de l'université et du programme Interreg-Elan n°2.

- Ouverture internationale courte : possibilité pour les étudiants de Master 1 dans le cadre de la réforme de faire une mobilité courte, à savoir un stage d'observation et de pratique accompagnée de 15 jours à l'international, pour comparer les pratiques pédagogiques et linguistiques dans le contexte plurilingue et comparer des systèmes éducatifs différents dans le cadre d'un projet de recherche comparée. L'objectif du stage est de proposer une expérience interculturelle au sein de l'environnement caribéen.

- Ouverture internationale longue : proposition d'un parcours international aux étudiants de Master 2 MEEF 1<sup>er</sup> degré avec un stage en alternance de 9 semaines, sur les 12, à l'international (un projet vers Sainte Lucie est à l'étude, en collaboration avec le ministère de l'éducation de Sainte Lucie, l'Alliance française de Sainte Lucie et l'Ambassade de France à Sainte Lucie).

Accueil d'étudiants / enseignants étrangers

- Accueil en immersion d'enseignants des îles membres de l'OECS dans la Caraïbe, enseignant le Français Langue Seconde (FLS), dans le cadre d'une formation continue pour enrichir les pratiques pédagogiques et linguistiques.

- Elaboration d'un MOOC commun avec UWI (*University of the West Indies*) qui présente une comparaison des systèmes éducatifs caribéens.

CAPEFE. Mise en place de la certification de l'enseignement du français à l'étranger pour les étudiants ainsi que les auditeurs libres ou enseignants titulaires de l'académie (⚠ sous réserve de ressources humaines pour le faire). Cette certification permettra aux étudiants et enseignants de développer les compétences nécessaires à l'enseignement du français ou de la discipline dans un établissement français à l'étranger. L'Inspé mettra en place la préparation aux épreuves écrites et orales de la certification.

Internationalisation des diplômes. Intégration dans les nouvelles maquettes des diplômes d'enseignements internationalisant institutionnalisés, comme celui du Française Langue Etrangère (FLE), dans l'EC mutualisé pour toutes les mentions et tous les parcours *Konteks Péyi*.

Renforcement des dispositifs Erasmus et Erasmus + avec les établissements internationaux partenaires. Les nouveaux concours donnent une place à une mobilité à l'international, mais également à sa valorisation lors de l'épreuve d'entretien. Les échanges avec les universités partenaires, notamment belges, qui sont en croissance constante malgré la situation sanitaire, pourront être plus réciproques qu'ils ne l'étaient jusque-là. Le nouveau programme Erasmus+ 2021-2027 propose des mobilités courtes allant de 5 à 30 jours, ainsi que des mobilités virtuelles.

Mise à disposition par l'INSPE de Martinique

- d'un bureau pour les volontaires de Campus France dans le cadre du partenariat avec Interreg Elan. L'institut bénéficiera alors de la possibilité d'utiliser le moteur de recherche du site Campus France, qui est le plus utilisé au monde en matière de ressources en FLE. Le label « Bienvenue en France » pourra être délivré à l'institut afin de mettre en valeur les dispositifs d'accueil des étudiants, doctorants et enseignants étrangers.

- d'un bureau pour *Caribbean Studies Association* en partenariat avec le Bureau des Relations Internationales qui permettra à l'Inspé de Martinique d'être partenaire des actions proposées, notamment dans la recherche.

### 3.6 Fiches formation des mentions de master MEEF

*Décrire au moyen d'une fiche formation (en utilisant le modèle joint) chaque mention de master MEEF pour laquelle l'INSPE demande l'accréditation.*

**(voir le dossier « annexes 3 » – offre de formation)**

*En complément, renseigner le tableau de ventilation du temps global de formation master MEEF 1<sup>er</sup> degré fourni en annexe 2.*

**(voir le dossier « annexes 1 » – tableaux de données)**

## 4) Budget de projet

*Principes retenus pour la construction du budget de projet. Analyse des budgets de projet antérieurs et de leur évolution. Le tableau du budget de projet actualisé, conforme au modèle communiqué par circulaire du 26 mars 2014, constitue l'annexe 3 du dossier. Il convient de s'assurer que le tableau est bien lisible. En outre, une version au format EXCEL (ou autre format tableur) sera jointe à l'envoi du dossier.*

2014-2015. Suite à la circulaire du 26 mars 2014 (**annexe A4.01**), la direction de l'ESPE de Martinique a élaboré un premier budget de projet (**annexes A4.02 et A4.03**). Ce budget de projet n'a pas été élaboré ni validé par les partenaires universitaires et académiques. Il n'a été présenté pour discussion et validation qu'au conseil de l'école de l'ESPE (**annexe A4.04**).

2015-2016. L'année suivante, un deuxième budget de projet est élaboré (**annexe A4.05**). Ce document, élaboré par la direction de l'ESPE, n'est pas non plus présenté ni validé par les partenaires universitaires et académiques. Par ailleurs, un calcul d'indicateurs de soutenabilité est réalisé par la direction, sur la base d'éléments demandés par le ministère lors des procédures de contractualisation des universités (**annexe A4.06**).

2016-2017. En l'absence de concertation partenariale, l'intérêt du budget de projet est interrogé. Aucun budget de projet n'est alors élaboré. Un courrier est adressé au rectorat de Martinique et à la présidence de l'université des Antilles pour solliciter une concertation partenariale (**annexe A4.07**). En revanche, la direction de l'ESPE recalcule les indicateurs de soutenabilité dont l'intérêt pour le pilotage de la composante est avéré (**annexe A4.08**).

2017-2018. Suite à un rappel fait par la DGESIP quant à l'importance de disposer d'un budget de projet, via un rappel de la circulaire du 26 mars 2014, la direction de l'ESPE initie un bilan de l'année 2017-2018 en cours, en vue de construire le budget de projet de l'année 2018-2019 (**annexe A4.09**).

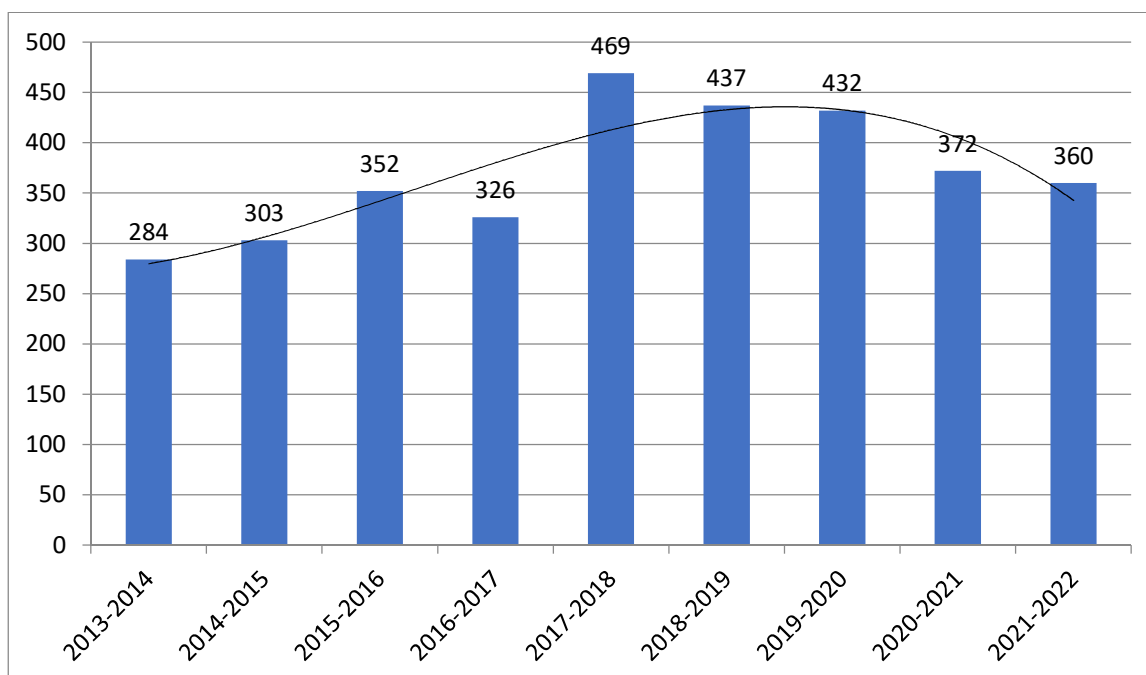
2018-2019. Le budget de projet de l'école n'est pas construit par les partenaires UA/rectorat/ESPE. Il n'apparaît probablement pas être un outil de pilotage nécessaire et utile.

2019-2020. Lors de la création des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé), en septembre 2019, le budget de projet est abandonné. A minima, le conseil de l'institut a demandé un dialogue de gestion, à la rentrée 2019, à la vice-présidence du pôle universitaire de Martinique (**annexe A4.10**). Une réunion a eu lieu le 29 octobre 2019 (**annexe A4.11**). Il n'y a cependant pas eu de retour écrit suite à cette réunion et surtout aucune décision.

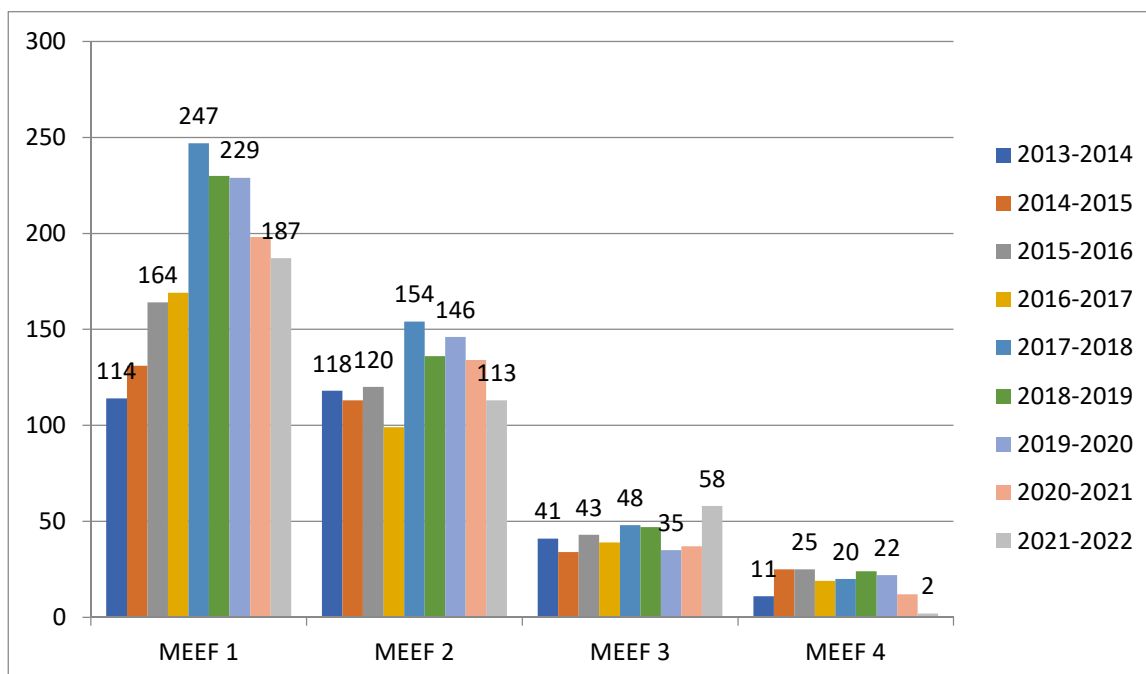
2020-2021. L'Inspé, à l'initiative du pôle, reçoit désormais une invitation régulière à un dialogue de gestion avec le pôle Martinique en début d'année universitaire (**annexe A4.12**). Des documents préparatoires à cette réunion ont été produits par toute l'équipe de l'institut (**annexes A4.13 et A4.14**). Il n'y a pas eu de retour écrit suite à cette réunion et surtout aucune décision.

2021-2022. Un nouveau dialogue de gestion a été organisé avec le pôle Martinique le 1<sup>er</sup> septembre 2021, à l'initiative du pôle. Il n'y a pas encore eu de retour écrit suite à cette réunion.

Evolution des effectifs d'inscrits en master MEEF à l'ESPE/Inspé 972  
(source : Apogée)

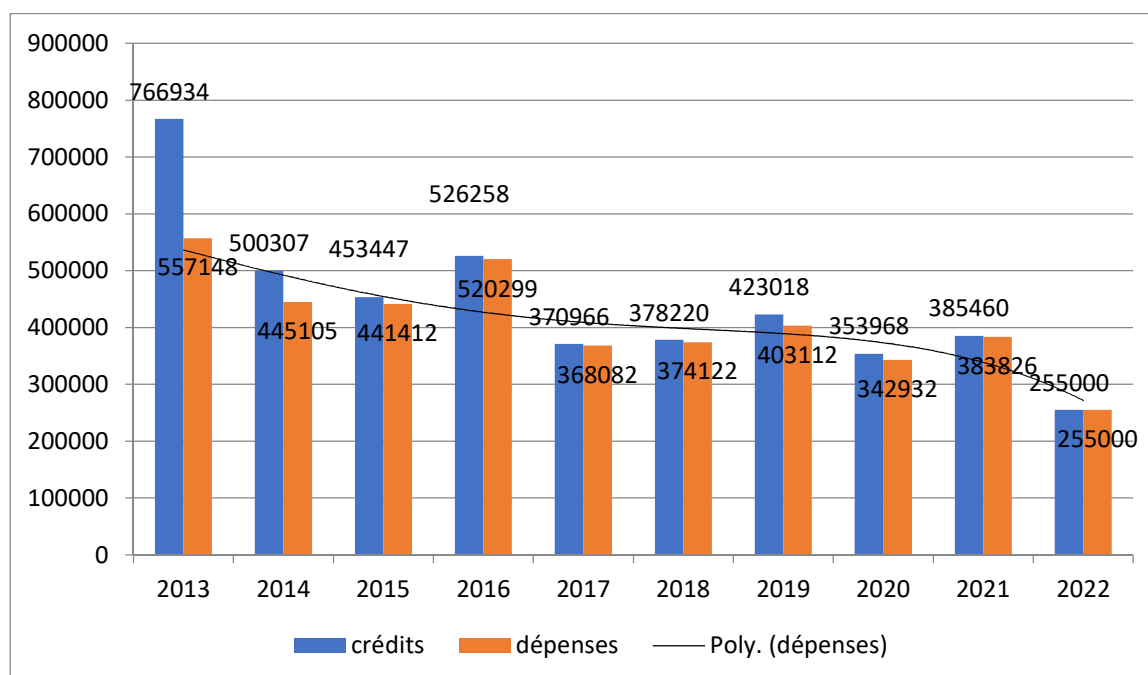


Evolution des effectifs d'inscrits par mention de master MEEF (source : Apogée)



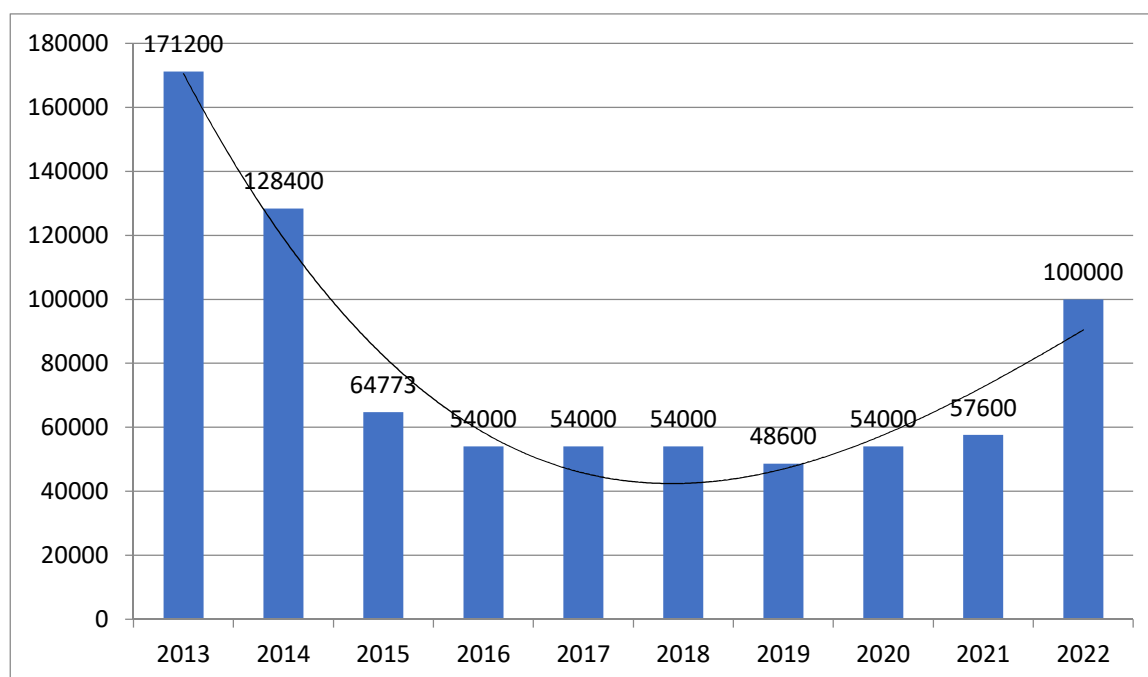
MEEF 1 = métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 1<sup>er</sup> degré  
MEEF 2 = métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 2<sup>nd</sup>e degré  
MEEF 3 = métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, encadrement éducatif  
MEEF 4 = métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation

### Evolution des crédits et des dépenses (UB 955)



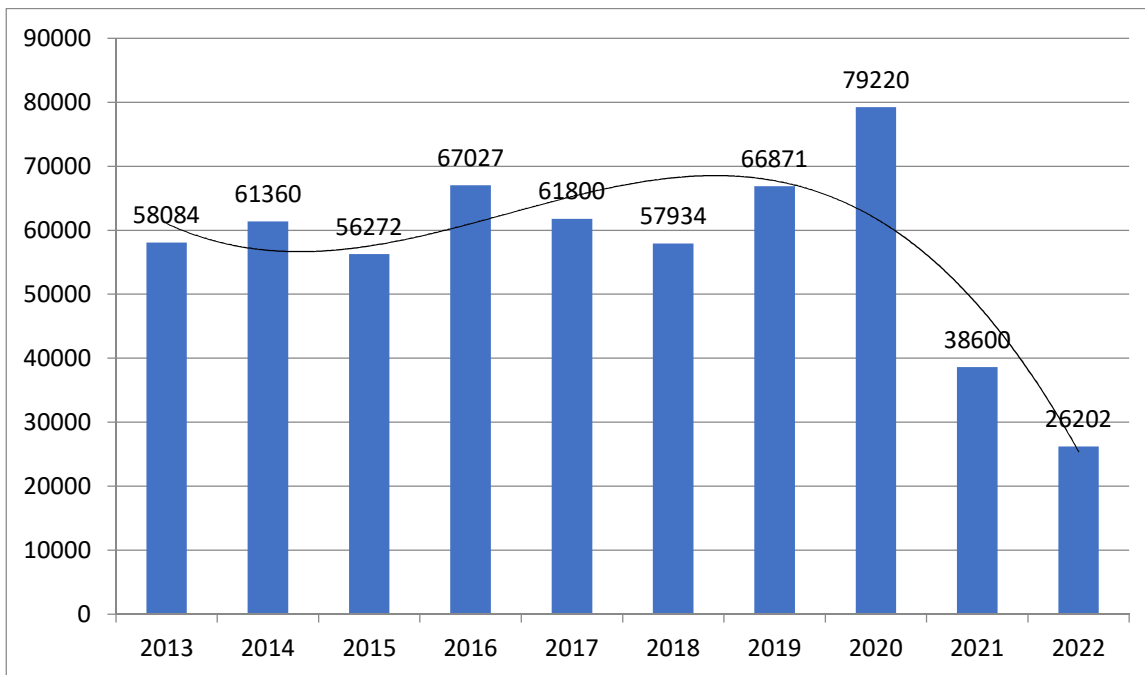
Note : pour 2022, il s'agit d'une estimation intégrant le budget primitif et le projet de budget rectificatif n°1.

### Evolution de la subvention pour charge de service public (SCSP / UB 955)



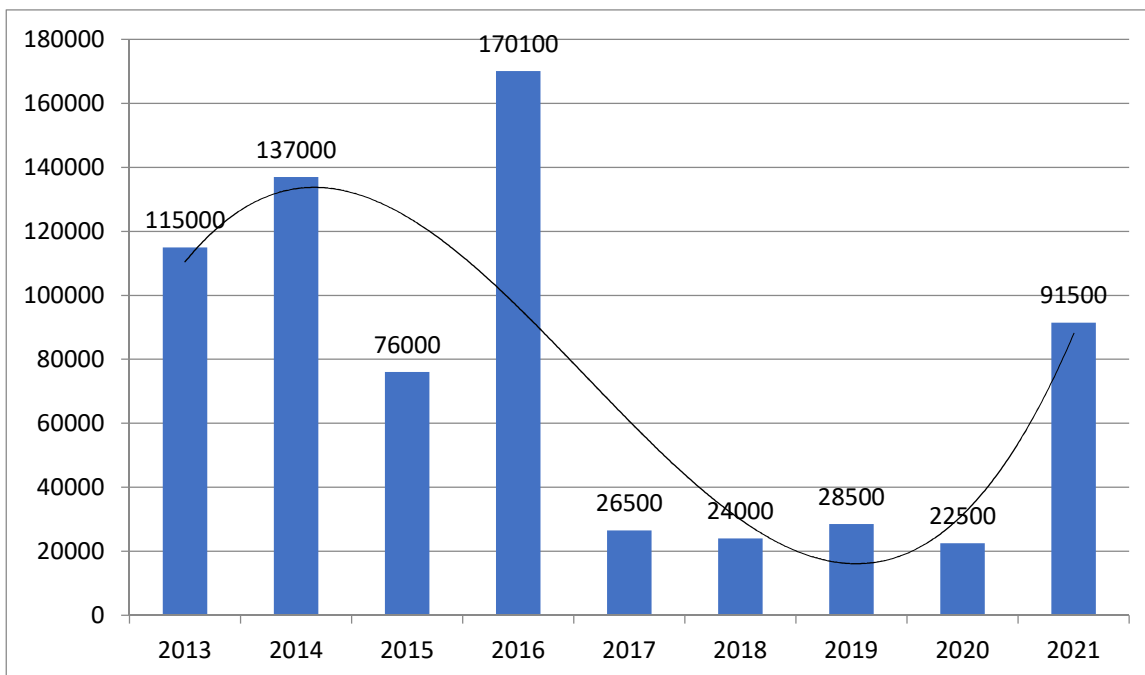
Note : pour 2022, la SCSP intègre la dotation du pôle Martinique et une dotation exceptionnelle de la DAF de l'UA.

### Evolution du versement des droits universitaires (DU / UB 955)



Note : pour 2022, il s'agit du montant versé au budget primitif, en attente d'une régularisation au budget rectificatif n°1.

### Evolution de la subvention CTM allouée par le pôle Martinique





## ANNEXES

Annexes 1. Tableaux de données

Annexes 2. Pilotage du projet d’Inspé

Annexes 3. Offre de formation de l’Inspé

Annexes 4. Budget de projet de l’Inspé

